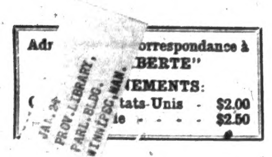
VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 13 NOVEMBRE 1923 NUMERO 23


Adr... orrespondance à
...BERTE"
...EMENTS:
...tats-Unis - $2.00
...e - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LES ESQUIMAUX SERONT PENDUS

Ottawa a décidé de laisser la justice suivre son cours

Ottawa — Le conseil des ministres a refusé définitivement d'exercer ses prérogatives en faveur des deux Esquimaux accusés de meurtre et condamnés à être pendus le 7 décembre prochain. Commentant cette décision, le ministère de la Justice a fait remarquer qu'un grand nombre de requêtes ont été envoyées au gouvernement par des personnes qui ont été trompées sur les faits.

"La preuve faite au procès établit clairement la culpabilité des prisonniers et une enquête a révélé que le procès a été très juste. Les prisonniers ont été jugés par un jury qui était très au courant des usages des Esquimaux. D'autre part, l'aveu des prisonniers fait connaître les motifs de leurs actes.

"Allikomiak, le prisonnier qui a été le plus favorisé par les requêtes, est l'Esquimau qui a, délibérément et de sang-froid, tué trois hommes, un Esquimau, un gendarme de la gendarmerie à cheval et un employé de la compagnie de la Baie d'Hudson.

"Il est faux que la population du Nord ne connait pas nos lois. L'an dernier, deux Esquimaux ont été condamnés pour avoir tué deux missionnaires catholiques et leur sentence a été commuée. Cette clémence n'a pas eu de bons effets et aujourd'hui le nombre de meurtres commis par les Esquimaux est encore considérable.

"On a excité l'indignation populaire, particulièrement à Toronto, par des affirmations entièrement erronées. On a dit que l'un des prisonniers n'était âgé que de 16 ans, alors qu'il est est admis que le plus jeune doit être âgé de 20 à 25 ans.—On a dit aussi que l'on avait déjà creusé les tombes des prisonniers, alors que c'était les tombes de deux hommes de la gendarmerie à cheval que l'on avait préparées pour l'inhumation."

La déclaration du ministère de la Justice termine en disant que le conseil des ministres, après avoir passé en revue tous les arguments que l'on a fait valoir en faveur des prisonniers, a résolu de laisser la loi suivre son cours.

L'EXECUTION EST RETARDEE

Ottawa, 11 nov. — La date de l'exécution des deux Esquimaux condamnés à être pendus le 7 décembre à l'île Herschell a été remise au 7 février. Le courrier envoyé pour porter la nouvelle s'est trouvé retardé par le mauvais temps et n'aurait pu arriver là-bas à la date d'abord fixée pour l'exécution.

UN MESSAGE DE WOODROW WILSON

A l'occasion du jour de l'armistice, il condamne énergiquement la politique d'isolement des Etats-Unis

Washington, 11 nov.—De sa retraite, Woodrow Wilson a déclaré hier soir dans un message au peuple des Etats-Unis, que "l'isolement entêté et égoïste" dans lequel les Etats-Unis se sont retirés après la guerre mondiale est "profondément ignoble, parce qu'il est manifestement lâche et honteux".

L'ancien président a déclaré que les "circonstances démoralisantes", que les Etats-Unis auraient pu contrôler, ont été de mal en pis jusqu'à maintenant, alors que comme pour atteindre une "sorte de point culminant sinistre", la France et l'Italie "ont fait du traité de Versailles un papier de rebut."

Encore temps d'agir.

Les affaires du monde, a continué M. Wilson, ne peuvent être redressées que par la "manifestation "la plus ferme et la plus déterminée" de la volonté de marcher de l'avant et de faire prévaloir le droit. Heureusement, a-t-il ajouté, la situation actuelle dans le monde fournit aux Etats-Unis une occasion de "réparer le passé".

C'est la première fois, depuis de longs mois que M. Wilson a rompu le silence sur les affaires internationales.

Il a parlé chez lui dans un microphone et son discours a été transmis dans chaque partie des Etats-Unis par deux des plus puissantes stations radiophoniques.

M. Naggiar ira occuper un poste à Paris

Montréal — On annonce officiellement que M. P.-E. Naggiar, consul général de France au Canada, retournera prochainement à Paris. Il est rappelé par son gouvernement pour remplir un poste au ministère des affaires étrangères. Son successeur sera M. Arnauld de Vitrolles, qui est dans le service consulaire depuis 1904 et a séjourné à Hambourg, au Caire, à Constantinople, à Belgrade et dans d'autres villes.

Nouvelles brèves

REGINA — La pétition de la Moderation League en faveur d'un referendum sur les liqueurs, signé par 50,000 personnes sera probablement présentée dans quelques jours au gouvernement provincial.

LETHBRIDGE, Alta — Dans le district de Pincher Creek on signale un rendement de 70 minots de blé à l'acre, tout classé No 1, sur une étendue de 100 acres. C'est le record de l'année pour le sud de l'Alberta.

MOOSE JAW, Sask. — L'"Evening Times", de Moose Jaw, publiera un journal du matin, le "Times Morning Herald", à partir du 20 novembre.

REGINA — Le feu ayant pris dans une école de la ville, les élèves, au nombre de 600, l'ont évacuée en deux minutes dans un ordre parfait, tout comme s'il se fût agi d'un exercice d'incendie habituel. Les dégâts ont été légers.

QUEBEC — L'élection d'Aurèle Leclerc comme député provincial de Québec comté a été annulée par la cour. Celui-ci avait été déclaré élu par acclamation par l'officier rapporteur, qui prétendait que les papiers du député conservateur, Aimé Dion, n'étaient pas en forme. La cour a décidé que l'officier rapporteur n'avait pas raisonnablement facilité la candiature de M. Dion.

MONTREAL — Le deuxième procès de Delorme a été renvoyé au mois de mars prochain.

QUEBEC — M. Martin Madden, député provincial de Québec-Ouest, a été nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau. Le nouveau ministre est un Irlandais catholique.

OTTAWA — Les ministres commencent à revenir à la capitale pour préparer la prochaine session qui s'ouvrira, croit-on, à la fin de janvier ou au commencement de février.

VANCOUVER — Des pluies torrentielles sont tombées sur la côte nord de la Colombie Anglaise, de Prince-Rupert à Anyox. On craint la rupture de la nouvelle digue.

MONTREAL — Trois bandits masqués ont cambriolé la Banque Nationale à Saint-Liboire, P. Q., et se sont sauvés avec $11,800.

EDMONTON — L'hon. Frank Oliver, attaché depuis plus de 40 ans au "Bulletin" d'Edmonton, qu'il avait fondé en 1882, abandonne la rédaction et l'administration de ce journal, à la suite de sa nomination à la commission des chemins de fer.

QUEBEC — M. Georges Simard, président de la Commission des liqueurs, a démissionné et reprendra son poste au Conseil législatif. Son remplaçant est M. L.-B. Cordeau, avocat libéral en vedette de Montréal.

TROIS-RIVIERES — Mgr Louis Chartier, P.D., supérieur du séminaire Saint-Joseph, a été nommé vicaire général du diocèse par Mgr Cloutier. Il remplace Mgr Ubald Marchand, dangereusement malade depuis quelques semaines.

Condamné à mort

Shaunavon, Sask. — Fred Huss sera pendu le 22 février, à la prison de Régina, pour le meurtre de Gib Hollenbeck, propriétaire d'une salle de billard à Dollard, le 27 juin. Le jury n'a pris que cinq minutes pour en arriver à son verdict. Le prisonnier s'est presque évanoui quand le juge a prononcé la sentence. Le vol avait été le mobile du crime.

UN COUP D'ETAT EN BAVIERE AVORTE PITEUSEMENT

Adolphe Hitler, chef des Fascistes bavarois, et le général Ludendorff proclament la dictature, mais le pouvoir central a vite raison du mouvement révolutionnaire — Ludendorff arrêté, Hitler en fuite — La loi martiale est proclamée dans toute la Bavière

Paris, 9 nov. — D'après les dépêches de Berlin aux journaux du matin de Paris, les troupes d'Adolphe Hitler, le chef des fascistes bavarois, ont commencé un mouvement d'offensive vers la capitale allemande.

Les mêmes dépêches ajoutent que Hitler a proclamé le général Ludendorff dictateur et lui-même chancelier de tout le reich.

La dictature sans parlement

Berlin, 9 nov. — Le Dr Von Kahr a accepté le poste de gouverneur de la Bavière en disant:

"A cette heure, la plus sérieuse de l'histoire de la Bavière, j'accepte le poste de gouverneur du pays comme représentant de la monarchie."

On déclare que le nouveau gouvernement est une dictature sans parlement.

Le général Ludendorff, en acceptant de Hitler le poste de commandant en chef de l'armée, a dit:

"Nous sommes arrivés au point décisif de l'histoire de l'Allemagne et du monde. Dieu bénisse notre oeuvre!"

On rapporte que les rebelles, à Munich, ont arrêté le premier ministre von Knilling et quelques autres membres du cabinet.

Le général von Lossow, qui a été nommé ministre de la guerre, est commandant en chef de l'armée de réserve bavaroise. Le gouvernement central avait récemment demandé que son commandant lui fût enlevé, mais la Bavière avait refusé de le renvoyer.

Berlin est calme

Berlin est resté calme en dépit des rumeurs au sujet du mouvement révolutionnaire en Bavière. Le gouvernement du Reich a publié un manifeste au peuple allemand dans lequel il est dit:

"Une bande armée a renversé le gouvernement bavarois, arrêté le premier ministre von Knilling, s'est arrogé le droit d'imposer un gouvernement impérial, a nommé le général von Ludendorff chef de l'armée allemande et a fait d'Adolphe Hitler, naturalisé depuis quelques jours seulement, l'arbitre des destinées de l'Allemagne.

"Quiconque appuie le mouvement est coupable de haute trahison. Toutes les mesures pour résister au coup d'état ont été prises et seront exécutées avec la dernière énergie."

La France opposée à la dictature

Paris, 8 nov. — M. Poincaré a envoyé des instructions à l'ambassadeur français à Berlin d'informer immédiatement le gouvernement allemand que la France ne tolérerait pas l'établissement d'un gouvernement dictatorial en Allemagne. La raison en est qu'il constituerait un danger de guerre de revanche contre la France ou de révolution communiste en Allemagne. Dans les deux cas, ce serait mettre en danger la sûreté de la France.

L'opinion du "Temps"

Le journal officieux le "Temps" parle ouvertement du danger d'une nouvelle guerre. "En défiant le traité de Versailles et supprimant les payements, dit-il, une dictature de militaristes soutenue par les industriels allemands pourrait se lancer dans un programme de production et d'exportation intense." Toute tentative d'augmenter considérablement la production et l'exportation allemandes ne peut manquer d'amener la guerre."

"Guerre en Europe, révolution en Allemagne, continue le "Temps", telles sont les conséquences probables d'une dictature allemande. La France agit sagement en essayant de barrer la route à ces deux calamités. Pour supprimer les périls que nous venons de mentionner, nous devons avoir un programme positif qui peut être conçu en France, mais qui devrait être appliqué avec l'aide des républicains allemands."

Ludendorff est fait prisonnier

Munich, 9 nov. — Le coup d'état a échoué. Ludendorff, qui s'était barricadé avec Hitler dans les bureaux du ministère de la guerre, s'est rendu à un détachement de troupes fédérales qui avait reçu l'ordre de faire le siège de l'édifice. Il y a eu une brève lutte au cours de laquelle dix rebelles ont été tués. Hitler, quoique gravement blessé, a réussi à s'échapper.

Ludendorff a été relâché sur parole et passera en cour martiale.

Sous la loi martiale

Londres, 9 nov. — Une dépêche de Berlin au "Daily Mail" dit que la loi martiale a été proclamée dans toute la Bavière et que toutes les sentences de mort prononcées par le conseil de guerre seront exécutées dans les trois heures.

Rupprecht contre la révolution

Berlin, 9 nov. — L'ex-héritier de la couronne Rupprecht de Bavière s'est déclaré énergiquement contre le mouvement révolutionnaire.

Le conseil supérieur de defense nationale siège à Paris

Paris, 10 nov. — La situation en Allemagne est considérée si alarmante que le président Millerand a convoqué le conseil supérieur de défense nationale. Celui-ci ne se réunit que dans les cas excessivement graves. M. Millerand a présidé lui-même l'assemblée.

LE KRONPRINZ EN ALLEMAGNE

On ne croit pas cependant à Berlin qu'il va prendre la tête du mouvement monarchiste

Amsterdam, 10 nov.—Le gouvernement hollandais a annoncé officiellement aujourd'hui que l'ex-héritier de la couronne d'Allemagne, le prince Frédérick-Guillaume, a traversé la frontière allemande, en route pour Oels, Haute-Silésie, où il a une propriété.

Avant le coup d'état qui a échoué en Bavière, il était entré en pourparlers avec les gouvernements hollandais et allemand au sujet de son départ de l'île de Wieringen, où il a vécu en exil depuis sa fuite après la guerre.

Le gouvernement hollandais n'avait pas d'objection à ce qu'il quitte pays, à condition qu'il n'essaye pas d'y revenir. Le gouvernement allemand, de son côté, le laissait libre également, pourvu qu'il tînt sa promesse de se retirer sur sa ferme en Silésie et d'y rester. Mais les Alliés étaient opposés à son retour en Allemagne, dans la crainte qu'il ne constitue un point de ralliement pour les monarchistes.

Complications diplomatiques.

Berlin, 11 nov.—Le départ de l'héritier des Hohenzollern de son île de retraite et son entrée en Allemagne ne semblent pas causer à Berlin tout l'émoi que l'on pouvait en attendre. L'opinion populaire ne paraît pas du tout disposée à l'associer aux machinations présentes ou futures des nationalistes, si ce n'est qu'on le tiendra reponsable de toute entreprise réactionnaire. Mais il est certain que son retour va avoir de sérieuses suites diplomatiques et que les puissances alliées vont protester plus fortement encore qu'elle ne l'ont déjà fait.

GUILLAUME SONGE A SON RETOUR

On s'attend à ce que la monarchie des Hohenzollern soit restaurée le 4 décembre

Bruxelles, 12 nov. — L'ancien empereur d'Allemagne se prépare à retourner dans son pays natal. Il a déjà en mains des passeports pour lui-même et sa suite. La "Gazette de Bruxelles" va jusqu'à dire que l'on s'attend à ce que la monarchie des Hohenzollern soit restaurée le 4 décembre. Guillaume ou son fils, le prince Frédérick-Guillaume, monterait sur le trône.

Un système de télégraphie sans fil a été installé à la résidence de l'ex-empereur à Doorn et des messages sont reçus tous les jours à midi.

Nouvelle île Sainte-Hélène

D'après le ministère des affaires étrangères à Paris, la Hollande serait considérée comme une retraite insuffisamment sûre pour l'ex-kaiser, à la suite de la fuite de Frédérick-Guillaume, et l'on suggère qu'il serait peut être à propos de le reléguer dans une seconde île Sainte-Hélène.

LES ELECTIONS EN ANGLETERRE LE 6 DECEMBRE

Elles vont se faire sur la question de la protection

Londres, 13 nov. — Le parlement anglais, qui s'est réuni aujourd'hui après les grandes vacances, sera dissout presque immédiatement, probablement vendredi, et des élections générales auront lieu aussitôt sur la question de la protection.

Le premier ministre Baldwin, convaincu que la protection est un remède contre le chômage et encouragé par un grand nombre de vieux conservateurs, aussi bien que par les premiers ministres des dominions, a décidé de risquer son avenir politique sur cette question.

Il a annoncé cet après-midi, à la chambre des communes, qu'il se proposait de dissoudre le parlement. Si ce dernier est dissout vendredi, la nomination aura lieu le 23 novembre et les élections le 6 décembre.

Union des forces libérales

Les factions Asquith et Lloyd George du parti libéral ont oublié leurs différences ce matin et se sont réunies pour présenter un front solide contre les protectionnistes conservateurs et le parti ouvrier. Des arrangements ont été pris pour une campagne d'union entre tous les libéraux. L'"Evening News" dit que M. Asquith sera le chef du parti réuni.

Après avoir longtemps travaillé côte à côte à la tête du parti, les deux chefs libéraux s'étaient séparés en décembre 1916. M. Asquith avait alors abandonné le gouvernement et M. Lloyd George était devenu premier ministre. Ce changement avait amené un antagonisme personnel entre les deux hommes politiques qui avaient chacun leur groupe de partisans.

3,000 enfants de la campagne ne vont pas à l'école

D'après une déclaration du Dr Robert Fletcher, sous-ministre de l'éducation, 131 écoles publiques renfermant 144 classes, qui donnent l'instruction à 3,000 élèves, sont fermées cet automne au Manitoba, parce que les municipalités rurales sont dans l'impossibilité de subvenir à leur maintien.

Il y a aussi plusieurs autres écoles qui ont fermé leurs portes à cause du petit nombre de leurs élèves, mais dans ces cas, les enfants vont à d'autres écoles.

Le Canadien National va construire un grand hôtel à Régina

Régina — Les officiers du Chemin de fer National ont soumis au maire Burton les plans détaillés d'un nouvel hôtel pour Régina, le Qu'Appelle. L'architecture en sera semblable à celle du Château Laurier, à Ottawa. La compagnie tient à ce que l'affaire marche rapidement et le conseil de ville a tenu une séance spéciale pour examiner les plans.

Le Dr Nansen vient au Canada

New-York — Le Dr Fridtjof Nansen, fameux explorateur de l'Arctique et titulaire du prix Nobel, est arrivé à New-York à bord du "Berengaria", de la ligne Cunard.

L'explorateur s'en vient faire une tournée de conférences à travers le Canada et les Etats-Unis sur le travail qu'il a accompli auprès de la Ligue des nations comme haut commissaire pour le relèvement de la Russie.

La vente des coquelicots à Saint-Boniface

Le territoire de Saint-Boniface et Norwood pour la vente des coquelicots avait été réservé, comme les années précédentes, aux Dames auxiliaires des réservistes français. D'après la présidente, Mme A.-E. Moissan, la vente a atteint le total de $350. Mme Joseph Bernier présidait les équipes de vendeuses à Saint-Boniface et Mme R.-J. Swain, femme du maire, celles de Norwood.

La Chambre donne un vote de confiance à Poincaré

Paris, 13 nov. — La Chambre des députés a adopté aujourd'hui un vote de confiance au gouvernement Poincaré par 379 voix contre 165. A la suite de sa menace de démission si la Chambre insistait pour discuter immédiatement le retour de l'ancien héritier de la couronne en Allemagne, sa demande d'ajournement et plusieurs autres questions importantes lui ont été accordées.

A L'ETRANGER

PARIS — L'exposition canadienne aux Tuileries a été inaugurée par M. Poincaré, qui a été reçu par sir Lomer Gouin.

CALEXICO, Calif. — Un tremblement de terre a secoué la ville de Calexico mercredi pour la deuxième fois. Les habitants, pris de frayeur, ont abandonné leurs maisons.

LONDRES — L'hon. Mackenzie King a reçu le titre honoraire de docteur en loi civile de l'Université d'Oxford.

LONDRES — Les croiseurs de guerre "Hood" ,et "Repulse" commenceront une croisière autour de l'Empire le 27 novembre.

PARIS — L'Aéro Club de France a accepté officiellement le record d'altitude de 11,147 mètres (36,564,88 pieds) atteint par l'aviateur Sadi Lecointe à Issy-les-Moulineaux, le 30 octobre.

PARIS — Les fabricants de chocolat de Paris vont célébrer le 400me anniversaire de l'introduction du chocolat du Mexique en Europe.

PARIS — L'état de sa santé s'étant amélioré, M. Jonnart, sénateur du Pas-de-Calais, a accepté une prolongation provisoire de sa mission à Rome, en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du Saint-Siège.

PARIS — Le nombre total des personnes qui ont sollicité l'allocation de chômage dans toute la France, la semaine dernière, était de 415, dont 52 à Paris. Le total s'élevait à 91,000, en mars 1921.

BERLIN — Les ingénieurs allemands de retour de l'exposition de Gothembourg, en Suède, rapportent que la merveille qu'ils y ont vue consistait en des aéroplanes "silencieux" capables de tourner de vingt manières différentes, à partir d'une hauteur de 200 mètres, et de voler d'une façon continue à 50 mètres au-dessus du sol.

PARIS — Sadi Lecointe, l'as français, déclare qu'avant longtemps on dépassera la vitesse de 300 milles à l'heure en aéroplane.

ROUEN — Le préfet de la Seine-Inférieure a informé la ville d'Eu que le département contribuerait, pour une somme de 48,000 francs, à la restauration de l'église Notre-Dame, à laquelle l'Etat participe de son côté.

MOSCOU — Le sixième anniversaire de la révolution soviet russe a été marqué par une grande parade de l'armée rouge que Léon Trotsky a passée en revue.

LOS ANGELES, Cal. — Des chocs de tremblement de terre ont été ressentis à Los Angeles et plusieurs villes voisines jeudi soir.

SOUTHAMPTON — L'ex-premier ministre Lloyd George est arrivé ici vendredi de sa tournée au Canada et aux Etats-Unis. Il était d'excellente humeur.

NEW-YORK — Les élections qui ont eu lieu le 6 novembre ne modifient pas sensiblement la position des partis.

Vénus est-elle habitée?

D'après le célèbre physicien suédois Arrhénius, c'est la planète Vénus qui a le plus de chance d'être habitée par des êtres humains.

La température de Mars est trop froide, celles de Jupiter, d'Uranus et de Neptune trop brûlantes pour que des hommes puissent y vivre. Il fait très chaud sur la planète Vénus, mais la chaleur est supportable. Elle équivaut à peu près à celle de l'Afrique centrale.

LE RETOUR DE LLOYD GEORGE

Il est reçu à Londres en triomphateur et se lance dans la lutte avec une ardeur nouvelle

Londres — David Lloyd George, qui semblait un volcan politique éteint, quand il s'embarqua, il y a quelques semaines, pour le Canada et les Etats-Unis, est revenu jetant feu et flamme, comme prêt à entrer en éruption à l'approche de la bataille entre libre-échangistes et protectionnistes.

Reçu en triomphateur

A Southampton et à Londres, on remarquait des signes évidents que la vague d'enthousiasme pour le petit Gallois qui l'a transporté d'aise, dit-on, partout où il est allé au Canada, avait traversé l'Atlantique avec lui. Une fois débarqué à Southampton, il a fait un mille en voiture à travers les rangs serrés de gens qui l'acclamaient. Quand il est arrivé à Londres, des milliers de personnes ont salué au passage son automobile, chantant des airs gallois et l'acclamant avec toute l'ardeur que l'on peut accorder à un conquérant de retour au pays.

Lloyd George a refusé de faire un discours en débarquant à Londres. A Southampton, il a parlé avec enthousiasme de ce qu'il avait vu au Canada et aux Etats-Unis. Il a présenté à ses auditeurs le voisinage et l'amitié de ces deux pays comme une leçon de choses pour l'Europe, "avec ses frontières fortifiées et surveillées, ses haines, ses envies et ses querelles."

Prêt à la lutte

Devant les reporters qui l'ont rencontré au débarcadère, Lloyd George a qualifié la récente déclaration de M. Baldwin au sujet de la protection d'"incroyable folie" et d'"insulte à l'intelligence de la nation". Il a ajouté qu'il acceptait le défi du premier ministre sur la question du libre-échange contre la protection.

L'EXPERTISE EST IMPROBABLE

Le gouvernement des Etats-Unis ne peut accepter les limites que lui impose M. Poincaré

Washington — Le projet anglo-américain d'une expertise sur la capacité de l'Allemagne à payer les réparations a été frustré et défait par l'attitude de la France, dans l'opinion du gouvernement de Washington. C'est ce que l'on a fait connaître au ministère d'Etat, à la suite d'une nouvelle conférence entre le secrétaire Hughes et l'ambassadeur Jusserand. A la Maison Blanche, on a annoncé que le président Coolidge jugeait inutile l'enquête restreinte désirée par M. Poincaré.

Celui-ci voudrait que les pouvoirs des experts du comité projeté ne s'étendent pas à la capacité de payement de l'Allemagne au-delà de 1930.

Les conversations diplomatiques entre Washington et Paris semblent terminées, pour le moment du moins.

Le gouvernement de Washington n'a pas reçu d'invitation formelle de participer à une expertise; il n'a donc rien à refuser. Dans les circonstances, on n'attend aucune offre des puissances alliées.

Pas de revision du traité

Paris — La France est désappointée du refus des Etats-Unis de participer à une conférence de réparations avec les limites imposées par son gouvernement. Il y a peu de chance que M. Poincaré modifie son attitude; on persiste cependant à croire une conférence possible.

Le plus léger soupçon d'une revision du traité de Versailles serait un coup mortel pour le gouvernement à l'approche des élections. Chaque Français demande non comment l'Allemagne va payer, mais quand elle va payer. Aussi un retard indéfini des payements provoquerait-il une tempête dans le pays.

HONOLULU — Le volcanologiste I.-A. Jaggar jeune, qui revient du Japon, estime le nombre des victimes du récent tremblement de terre à 400,000 et les pertes matérielles à six milliards.

UNE DEFINITION DE L'EMPIRE

"Une société de nations libres", d'après le Prince de Galles et M. Mackenzie King

Londres.—Une société de nations libres, voilà la conception de l'Empire qu'a présentée le prince de Galles, sur laquelle a insisté le premier ministre King, et à laquelle a fait écho le premier ministre Bruce, d'Australie, à un banquet donné par "l'Overseas League," aux premiers ministres des Dominions.

Le prince de Galles a dit que l'Empire est "un groupe d'Etats frères pratiquement indépendants, coopérant tous au bien commun". Avec le temps et grâce au génie constructif de quelques hommes d'État et à l'instinct des peuples, ces deux idées opposées de coopération et d'indépendance ont été conciliées.

Le premier ministre King énuméra les différentes conceptions des relations impériales. Il y a d'abord la fédération impériale. Avec le temps et l'élimination des distances, des représentants élus de tous les peuples de l'Empire pourront siéger dans la capitale, mais la fédération impériale n'est pas encore du domaine de la politique pratique.

En deuxième lieu, il y a la création d'un conseil impérial. "Si par conseil ou cabinet impérial, dit M. King, vous entendez une réunion de représentants qui parleront non à titre d'individus mais au nom des peuples qu'ils représentent et qui leur sont responsables de l'avis qu'ils donnent au souverain, alors j'en suis de tout coeur. Mais si par conseil impérial vous entendez la réunion de gens dépourvus de toute autorité pour parler au nom des parlements ou des peuples qu'ils représentent, peu importe par qui ils sont désignés, c'est un retour à l'ancien ordre de choses qui est disparu depuis longtemps, alors que les hommes étaient désignés par l'autocratie, au lieu que tout l'esprit de notre constitution est à base démocratique."

Troisièmement et c'est l'idée favorite de M. King, l'Empire est une société de nations libres. Les représentants de l'Empire en se réunissant pour débattre les choses qui les intéressent tous devraient toujours se rappeler qu'ils représentent des peuples possédant la plénitude des droits et des privilèges.

"Ce n'est," dit-il, "qu'en cherchant clairement et en définissant clairement ces choses qui respectent les droits politiques que nous ferons durer cette structure. Il convient aussi que le trône soit établi non sur une constitution écrite mais plutôt dans le coeur du peuple."

Le premier ministre Bruce partage les idées de M. King sur les relations impériales. Il croit que l'idée de fédération impériale est morte depuis longtemps. "J'irai plus loin que le premier ministre King, dit-il, je dis qu'elle ne viendra jamais. Ce n'est pas ce que nous voulons pour l'avenir. Un parlement central à Westminster avec cabinet qui contrôlerait les destinées de tout l'Empire est une chose qui ne viendra jamais, à mon avis."

Le prince de Galles recommanda aux diplomates, aux écrivains, aux journalistes, aux professeurs et à tous ceux qui ont pour tâche de répandre des idées, de voyager dans l'Empire, afin de se mettre en contact avec la réalité.

Le prince fit rire lorsqu'il avoua avoir reçu une lettre d'une fillette de quatorze ans qui lui demandait s'il avait fait un bon voyage et ce qu'avaient l'air les jeunes filles du Canada. M. King fit encore plus rire lorsqu'il dit: "Je crois qu'il n'y a pas une seule jeune fille au Canada de quatorze ans et plus qui ne puisse donner une assez bonne description de Son Altesse Royale."

Conseils aux gens mariés

New-York — M. Thomas-J. McCabe, assistant greffier de la ville, qui a charge du bureau des mariages dans le Bronx, est heureux en ménage. De plus, c'est un philosophe et un bon conseiller pour tous les jeunes couples qui songent à entrer dans le saint état du mariage par la voie légale.

Ce génial M. McCabe a rédigé une liste de commandements négatifs à l'usage de ceux qui songent à entrer en ménage. Il se propose de les faire imprimer sur les jolies petites cartes portant une couronne de fleurs d'oranger. Voici les conseils que donne M. McCabe:

"Que ni le mari ni la femme ne cherche à imposer sa dictature dans le nid.

"Ne faites pas le revêche.

"N'oubliez pas de faire preuve d'affection.

"Ne négligez pas de vous confier l'un à l'autre.

"Ne blâmez pas l'autre de tout le trouble.

"Ne laissez pas vos parents se mêler de vos affaires.

"N'oubliez pas de prendre intérêt aux affaires de la famille.

"Ne vous imaginez pas qu'une seule personne rend le foyer attrayant.

"N'oubliez pas que vous êtes mariés."

UN MESSAGE A LA FRANCE DU PRESIDENT MILLERAND

A la veille des élections générales, M. Millerand s'adresse à la nation française et expose un véritable programme de politique intérieure et extérieure

Le président de la République a pris récemment une grave initiative. Visitant officiellement la ville d'Evreux, il a prononcé un discours qui a le caractère d'un message adressé par lui à la France. C'est un programme de politique extérieure et intérieure à la veille des élections. Nous reproduisons une partie de ce document auquel toute la presse attache une grande importance.

Le président a été reçu officiellement à la cathédrale par l'évêque d'Evreux: de très courtoises paroles ont été échangées entre l'évêque et le président.

"Le discours-message de M. Millerand est une page de très grande élévation et de très haute dignité, écrit la "Croix". Assurément, ce n'est pas le programme idéal des catholiques. Mais conscients de l'ensemble de la situation, les catholiques s'y rallieront et souhaiteront que les élections le réalisent."

Après avoir jeté un regard d'ensemble sur l'Europe transformée, M. Millerand poursuit:

Le peuple français est "un honnête homme"

Le peuple français est un honnête homme.

Il l'a prouvé par son attitude au dehors comme au dedans de ses frontières depuis le début des hostilités. Attaché à respecter le droit et la volonté des peuples, il a poussé le scrupule jusqu'à sacrifier à cette préoccupation des garanties importantes de sa sécurité. Il a attendu trois ans au cours desquels il a exagéré peut-être les concessions avant de se résoudre avec ses amis belges à user du droit de contrainte que leur reconnaissent le texte du traité de Versailles comme les principes généraux du droit.

Cependant, aux lieu et place du débiteur défaillant, il a avancé plus de 100 milliards pour remettre en état les régions dévastées en même temps que pour assurer le service de leurs allocations aux victimes sacrées de la lutte: mutilés, veuves de guerre, pupilles de la nation.

Pour faire face à de si effroyables charges, il devait être créé des ressources. C'est l'honneur du Parlement de n'avoir pas hésité, sans souci d'une méprisable popularité, à voter d'un coup 8 à 9 millions d'impôts nouveaux.

Il a eu confiance dans le bon sens et le patriotisme du contribuable. Il s'est persuadé que les enseignements de la guerre n'auraient pas été perdus. Pour le salut de la patrie, les Français répandirent leur sang, offrirent leur vie. Ainsi ils s'assurèrent la victoire. Comment sans trahir leurs morts les survivants feraient-ils difficulté, pour consolider les résultats de si glorieux sacrifices, de verser leur contribution?

Autant que leur abnégation, l'union de tous les bons citoyens nous avait donné le succès. Se dénouerait-elle à peine passé le gros du péril?

La vanité et le danger de nos dissensions intestines, crûment soulignés par l'agression étrangère, seraient-ils sitôt perdus de vue? Il n'en fut rien, par bonheur.

La reprise des relations avec le Saint-Siège

La reprise des relations de la République avec le Saint-Siège, commandée par la vue exacte de nos intérêts au dehors autant que par l'exemple des peuples même les moins suspects de sympathie envers la Papauté, se serait à coup sûr heurtée, six ans plus tôt, à une étroite et fausse conception du rôle de l'Etat républicain et laïque.

La République a donné, par la séparation des Eglises et de l'Etat, sa conclusion naturelle et logique à la doctrine invariable du gouvernement français, que l'intrusion d'aucune puissance spirituelle dans le domaine du pouvoir civil ne saurait être tolérée. Elle n'en est que plus à l'aise pour observer vis-à-vis de toutes les religions l'attitude déférente qui leur est due. Aucune considération ne pouvait donc la retenir de renouer avec le Vatican des relations diplomatiques, heureuse si, en servant les intérêts de sa politique extérieure, elle contribuait, par le même geste, à l'apaisement intérieur.

Ce que l'on doit aux agriculteurs

Une des supériorités de notre terroir est de pouvoir fournir pour une large part le nécessaire de leur subsistance à ses habitants. Ne dépendre que de soi constitue, en paix comme en guerre, un rare privilège. C'est un facteur notable de l'amélioration des changes.

Aussi devons-nous être reconnaissants à nos agriculteurs d'avoir entendu et mis à profit les conseils des bons bergers qui les exhortaient à augmenter leur production.

Même un profane, s'il a, depuis quatre ans, suivi les concours et les expositions périodiques de notre agriculture, ne saurait se défendre d'admirer l'élan dont elle est animée: le progrès incessant qui s'accuse dans ses méthodes de culture et d'élevage.

Jamais peut-être mieux qu'aujourd'hui la France n'a apprécié ce qu'elle doit à ses agriculteurs et ce qui lui est permis d'en espérer.

La métropole n'est pas seule à réclamer sa mise en valeur. Notre domaine d'outre-mer, prodigieusement accru par la République, veut être exploité selon les directives tracées si à propos en ces dernières années.

Notre puissance colonisatrice, faite d'attraction et de rayonnement, conquiert les âmes avec le sol. Nous avons abordé, comme il convenait, je crois, qu'il le fût, le problème indigène et musulman. Il ne peut être éludé. La récente paix de Lausanne en est un indice de plus. Pour le résoudre, c'est à l'éducation qu'il sied de faire appel plutôt qu'à la contrainte; au coeur tout autant qu'à l'esprit.

La crise de la natalité

N'est-ce pas aussi bien une règle générale du gouvernement des hommes, et la plupart des problèmes qu'il soulève n'offrent-ils pas un aspect moral?

De toutes les richesses que nos pertes nous interdisent de laisser en friches, la première, la plus précieuse, est la richesse humaine.

La politique de la natalité s'impose aux gouvernants de la France avec un caractère presque tragique de gravité et d'urgence. Le cri d'alarme a été poussé. Il a été entendu. De bons citoyens ont entamé une campagne active qui n'est pas sans avoir déjà produit des résultats. Encouragements sous les formes les plus variées aux familles nombreuses; allocations multiples par l'intermédiaire, entre autres, des caisses de compensation; lutte contre la mortalité infantile: ce sont quelques-uns des moyens qui se présentent à nous. Aucun ne doit être négligé. Ils seraient tous inefficaces, si les moeurs n'étaient elles-mêmes rénovées. Qu'aucun effort ne nous rebute. Il s'agit pour la France d'être ou de n'être pas.

La liberté de l'enseignement

Avoir des enfants. En faire des hommes. Question de la natalité. Question de l'enseignement. Elles se suivent et s'enchaînent.

Comment disputer à la République le mérite de l'entreprise poursuivie depuis un demi-siècle et des résultats acquis du point de vue de l'instruction publique?

Primaire, secondaire, supérieur: l'enseignement à tous ses degrés fut la préoccupation constante des assemblées et des gouvernements depuis 1871. Le noble souci de ne pas laisser s'affaiblir chez nous le culte des humanités vient de provoquer des controverses qui font honneur au Parlement. L'enseignement technique a reçu depuis un quart de siècle, et surtout depuis la paix, la plus féconde impulsion.

L'Université ne redoute pas la liberté d'enseignement. Elle la tient pour un élément indispensable d'émulation et de progrès.

Si la puissance publique requiert un strict contrôle, surtout quand ils abritent l'enfance, de tous les établissements d'enseignement, elle sent trop le besoin et le bienfait de l'initiative privée pour ne pas accueillir avec gratitude son concours.

Liberté d'association et respect des croyances

Un siècle et demi bientôt d'apprentissage de la liberté politique, traversé, il est vrai, par de nombreux orages, n'a-t-il pas suffi à nous convaincre que la libre expression de toutes les opinions et de toutes les croyances, sous le règne de la loi, est la formule même du progrès dans l'ordre? Ce pays a besoin, pour se restaurer, que tous ses fils travaillent de plein coeur, dans le cadre et selon les formes qui leur agréent le mieux.

L'auteur de la loi du 1er juillet 1901 sur la liberté d'association, dont je m'honore d'avoir été l'ami et le collaborateur, a protesté, en toute occasion, que des associations légales il n'entendait nullement exclure les Congrégations dont l'utilité serait reconnue et l'autorisation décernée selon les formes prévues. Ce serait un audacieux défi à la vérité que de prétendre couvrir du nom de Waldeck-Rousseau je ne sais quel retour à un sectarisme qu'il a combattu jusqu'à sa mort.

Si la liberté est l'essence de la République, l'autorité ne lui est pas moins indispensable qu'à aucune autre forme de gouvernement.

C'est calomnier la France républicaine, ce pays de clair bon sens et de vues nettes, que la juger rebelle à l'autorité nécessaire. Elle ne l'écarte pas: elle la demande. On intervertit les rôles en l'accusant de la repousser, quand, le plus souvent, l'autorité n'a manqué que par la défaillance des hommes chargés de l'exercer.

Sous le régime parlementaire, auquel on n'a, que je sache, proposé jusqu'à ce jour de substituer rien qui le vaille, il est naturel que le Parlement incline à la suprématie.

Le respect de la souveraineté du peuple, qui est la loi suprême, exige qu'il résiste à cet entraînement.

Rigoureuse séparation des pouvoirs; stricte observance de leurs attributions; la liberté est à ce prix.

Que le pouvoir législatif se contente de légiférer et de contrôler; que le pouvoir judiciaire rende, en toute indépendance, les arrêts que lui dictent la loi et sa conscience; que, soumis au contrôle de l'un, respectueux de l'indépendance de l'autre, le pouvoir exécutif administre et gouverne: la règle est plus aisée sans doute à formuler qu'à suivre. On ne la violera pas cependant sans subir aussitôt les effets de sa transgression.

La Constitution, les lois et les moeurs ont fait au Parlement une part trop large pour qu'il soit utile d'y rien ajouter. De son initiative propre, par de simples mesures réglementaires, il pourrait, se persuade-t-on, corriger certains défauts révélés par l'usage: déjà il a su mettre ordre à quelques-uns d'entre eux.

La politique extérieure de M. Poincaré

Le jour ne tardera pas où la fermeté et la ténacité de notre politique extérieure, si résolument conduite aux applaudissements du pays par le président du Conseil, ayant porté leurs fruits, il nous sera permis d'entreprendre l'oeuvre délicate et indispensable de la revision.

Par des retouches mesurées apportées à notre Constitution dans les formes qu'elles-mêmes a prévues, on l'adapterait au besoin généralement ressenti de donner au gouvernement plus de stabilité, aux intérêts économiques plus de granties; on en ferait un instrument plus souple et plus sûr d'une politique républicaine, sociale, nationale, exclusivement dévouée à la prospérité et à la grandeur de la patrie.

Cette politique, le Parlement l'a courageusement servie lorsqu'à l'appel du gouvernement, il s'est refusé à abaisser la durée du service militaire au-dessous de dix-huit mois. L'opération tutélaire de la Ruhr eût suffi à attester qu'ils furent l'un et l'autre bien inspirés.

La leçon d'août 1914

L'heure viendra que le temps de séjour à la caserne pourra être réduit sans péril. La France est attachée au maintien de la paix avec trop de sincérité et de ferveur; elle a un besoin trop pressant du labeur de tous ses enfants pour ne pas souhaiter ardemment que cette heure sonne bientôt.

La plus sûre garantie de la paix est que l'ordre des choses issu de la guerre soit si fortement enraciné que personne ne puisse être tenté de l'ébranler. Les promesses, les discours ne suffisent pas.

Comment déjà aurions-nous oublié la leçon d'août 1914 et le démenti infligé par l'événement aux espoirs de nos pacifistes? Les socialistes français étaient de bonne foi qui avaient fait confiance aux promesses des socialistes allemands; ceux-ci même ne s'étaient peut-être pas clairement rendu compte, jusqu'au jour où éclata la foudre, qu'ils étaient Allemands avant que d'être internationalistes.

Si, en dépit de l'expérience, les mêmes hommes devaient se laisser entraîner par les mêmes chimères, la nation du moins a compris; elle n'est pas près d'oublier.

Non que nous méconnaissions la séduction de l'idéal offert. Un peuple ne se lasse point d'une mystique et, pour ne pas dater d'hier, celle qui s'assigne pour but le règne de la fraternité humaine n'en commande que plus fort le respect et la sympathie. C'est la servir que dénoncer le danger mortel qui lui ferait courir le dédain de la réalité.

Le spectacle de la Russie n'est-il pas de nature à faire réfléchir? Eût-on imaginé que jamais seraient offertes au monde une leçon de choses si décisive, une apologie si saisissante de la propriété individuelle? Instaurer la dictature d'une classe, ou plus exactement d'une poignée d'hommes, qui s'arroge le privilège de parler en son nom, ce n'est pas monter aux sommets, c'est retourner aux carrières.

La concorde et l'union sont indispensables au progrès social

Si nous souhaitons que tous les Français communient dans une large politique sociale, c'est que, telle que nous la concevons, elle se propose d'élever, non d'abaisser; d'édifier, non de détruire. Ses adhérents ne pensent pas que, pour introduire plus de justice dans les rapports entre les hommes et pour améliorer la condition des malheureux, la guerre civile soit un prélude indispensable. Ce n'est pas la lutte des classes qui inspire cette politique-là, mais leur solidarité. Son but est de pourchasser l'ignorance, le taudis, la contagion. Son moyen, l'entente entre les Français d'abord.

Représentant de la France, étranger à tous les partis, chargé par la Constitution de veiller à la sauvegarde des grands intérêts permanents du pays, c'est à la nation que je m'adresse, à la nation maîtresse de ses destinées.

Fière à bon droit d'une victoire qu'elle a si chèrement achetée, résolue à n'en laisser échapper aucun des fruits légitimes, elle sait que la paix — la paix civile comme la paix extérieure, la concorde entre les citoyens comme l'entente avec les autres peuples — est la condition première du labeur fécond et du progrès social.

Les fauteurs de haine et de dissensions ne parviendront ni à obscurcir la clarté de son jugement ni à ébranler la solidité de son bon sens. Rien ne prévaudra contre sa volonté clairvoyante et avertie.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 13 NOVEMBRE 1923 NUMERO 23

L'alcool fait plus de victimes que toutes les épidémies.

LA LIBERTÉ

Le buveur creuse sa fosse avec ses petits verres.
JULES SIMON.

L'EDUCATION ANTIALCOOLIQUE

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des Tableaux d'Education antialcoolique composés et édités par les Clercs de Saint-Viateur. Le commencement de l'année scolaire invite à en rappeler la valeur et l'importance.

Ces tableaux sont au nombre de vingt. Leur simple étude constitue à elle seule un cours complet d'antialcoolisme. Leur enseignement est facile, il se donne pour ainsi dire de lui-même. Les auteurs, dont nous n'avons pas à dire la compétence et l'expérience dans l'éducation de la jeunesse, les ont composés si bien que la vue et la lecture de ces tableaux parlent déjà clairement à l'intelligence de l'élève. Le maître n'a pas besoin d'avoir fait un cours étendu et spécial de l'antialcoolisme; avec sa propre expérience, sa connaissance plus complète du sens des mots et des expressions, en s'aidant au besoin tout simplement de son dictionnaire, il pourra préparer à l'aide de chaque tableau une bonne leçon antialcoolique, qui intéressera et instruira ses élèves.

Faut-il redire l'importance de cet enseignement? Se trouve-t-il des commissions scolaires qui regarderont comme une dépense superflue de procurer à leurs classes la série des tableaux d'enseignement antialcoolique. Se rencontre-t-il des maitres et des maîtresses qui croiront que le temps donné à la leçon antialcoolique est du temps perdu? Nous voulons croire qu'il faut répondre: non.

C'est pourquoi nous félicitons ces dévoués éducateurs que sont les Clercs de Saint-Viateur, d'avoir à l'occasion de l'ouverture des classes, commencé une campagne de propagande auprès des Commissions scolaires de la province, des directeurs de journaux, des professeurs et des institutrices pour rappeler l'importance de l'enseignement antialcoolique et recommander une plus grande diffusion des tableaux d'enseignement antialcoolique.

Les Commissions Scolaires feraient donc bien de suivre l'exemple de la Commission Scolaire de Montréal qui, depuis quatre ans déjà, a installé les tableaux dans ses classes. De même tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de notre jeunesse ne devront pas oublier que le conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec a recommandé les tableaux d'enseignements antialcooliques et cela depuis six ans.

Et ce n'est pas seulement dans les écoles ou les classes de garçons que l'enseignement alcoolique a sa place et une place très importante, c'est aussi dans les écoles et les classes de filles. Citons ici quelques lignes de la circulaire adressée avec la feuille-échantillon d'un des tableaux aux directrices d'écoles de filles:

"*L'enseignement antialcoolique se propage de plus en plus dans notre province; mais pour qu'il porte des fruits durables, il est indispensable d'assurer la collaboration de* la femme de demain *à la cause de la tempérance.*"

"*Comment obtenir plus sûrement cette collaboration, qu'en initiant à cette belle cause* les chères enfants, *dont l'éducation est confiée à vos soins dévoués?*"

"*Ces petites filles, qui aujourd'hui fréquentent vos classes, ne seront-elles pas demain à leur tour éducatrices d'autres enfants?*"

"*L'enseignement antialcoolique est donné depuis plusieurs années dans les écoles de garçons; mais cet enseignement portera-t-il* tous ces fruits *s'il n'est précédé d'abord, et confirmé ensuite par* l'enseignement maternel?"

"*Inspirons donc l'aversion de l'alcool* aux petites filles, *afin que plus tard elles l'inspirent à leur tour à leurs enfants.*"

Nous formons donc le voeu que tous comprennent mieux la nécessité de l'enseignement antialcoolique. Pour réaliser ce voeu et rendre cet enseignement plus pratique et plus facile à la fois, nous voudrions voir les murs de toutes nos écoles ornés de la série des Tableaux d'Enseignement Antialcoolique.

Fr. ZEPHYRIN-M., O.F.M.

De-ci de-là

"Il y a 50 ans"

Nous inaugurons aujourd'hui, sous ce titre, une rubrique qui ne manquera pas d'intéresser vivement nos lecteurs. Elle fera revivre sous leurs yeux une époque pleine de détails pittoresques sur le pays que nous habitons, mais elle reconstituera surtout au jour le jour des événements historiques qui ont leur importance et sur lesquels nous ne serons jamais trop renseignés.

Cette documentation précieuse est empruntée au journal le *Métis*, fondé à Saint-Boniface le 27 mai 1871, dont les collections complètes sont devenues très rares aujourd'hui. Nos sincères remerciements au compatriote intelligent et discret qui a bien voulu mettre la sienne à notre disposition.

Le concert Dupré

Le concert Dupré, hier soir à Winnipeg, a été couronné d'un brillant succès qui a revêtu la forme d'un éclatant hommage à l'art français. Le célèbre organiste de Notre-Dame de Paris, qui revenait nous visiter à une année seulement [illegible] encore une fois un public nombreux et enthousiaste auquel il a fait goûter les plus pures jouissances musicales. Chacun de ses morceaux a été longuement applaudi et la soirée s'est terminée par une véritable ovation. L'artiste, visiblement touché de l'accueil qui lui était fait, s'est d'ailleurs prêté de bonne grâce aux instances de l'auditoire qui ne pouvait se lasser de l'entendre.

Nous serons en mesure de donner dans notre prochain numéro une étude digne de Marcel Dupré et de l'oeuvre qu'il a si magistralement interprétée. Contentons-nous pour aujourd'hui d'enregistrer ce magnifique succès et d'applaudir au triomphe, en plein centre anglais, d'un pur artiste français.

Les Canadiens français et la finance

Il y a quelque temps, l'un des collaborateurs de la *Liberté* dénonçait le coulage regrettable que constitue, au pays, l'étiquette anglaise couvrant un trop grand nombre d'entreprises françaises. "*Nous n'avons pas de forces à prêter à nos voisins*, concluait-il. *Sous ce rapport ils nous donnent des leçons que nous pourrions apprendre avec profit; les imiter serait peut-être affaire payante pour nous.*"

Nous constatons avec plaisir que le dernier numéro de l'*Action française*, de Montréal, consacre toute sa rubrique "A travers la vie courante", à combattre cette manie désastreuse. "*Nous n'avons pas eu le loisir de dresser une liste complète*, écrit-elle, *mais des observations assez minutieuses nous inclinent à croire que 80 pour 100 de nos maisons les plus importantes abritent, ou plutôt cachent leur nationalité sous un nom étranger.*"

Notre confrère fait appel à tous, en particulier aux membres de l'A.C.J.C., et de l'association des Voyageurs de Commerce, pour réagir contre ce mal. Voilà une campagne dont nous attendons avec intérêt le déclanchement.

Un tricentenaire

Le problème toujours actuel, toujours angoissant du maintien de la foi catholique chez les Ruthènes du Canada nous fait un devoir de signaler à nos lecteurs le tricentenaire du glorieux apôtre de cette nation, saint Josaphat, archevèque de Polock.

"*Fils de l'Eglise grecque*, écrit son biographe, Dom Guépin, *il a versé son sang pour la ramener à l'obéissance du Saint Siège apostolique. A ce titre, saint Josaphat est le martyre de l'unité catholique par excellence... Les Ruthènes ont véritablement dû le salut à l'archevêque de Polock.*"

Il fut martyrisé par les schismatiques le 12 novembre 1623. Son action, déjà puissante pendant sa vie, s'accrût providentiellement après sa mort et la muraille de division qui séparait l'Eglise ruthène de l'Eglise de Rome s'écroula. Espérons que dans notre pays, malgré les assauts astucieux et acharnés des ennemis de notre foi, les Ruthènes, forts de l'exemple et de la protection de leur illustre patron, se maintiendront dans cette unité et resteront les fils fidèles et dévoués de l'Eglise romaine.

D. F.

IL Y A 50 ANS

Extrait du "Métis", 8 novembre 1873

Quatrième session du premier Parlement du Manitoba

Notre législature s'est réunie mardi, le 4 novembre courant.

Le bill touchant l'agrandissement territorial de la province a été passé après une assez longue discussion et l'ajournement des chambres a eu lieu aujourd'hui jusqu'au mois de janvier.

La ville de Winnipeg

Le discours du trône renfermait le passage suivant:

"La ville aujourd'hui connue sous le nom de Winnipeg augmente si vite en population qu'il devient nécessaire d'octroyer à ses habitants des pouvoirs municipaux analogues à ceux qui existent dans les autres provinces.

"Diverses raisons rendent cette mesure nécessaire. La ville se trouve aujourd'hui exposée aux ravages possibles d'un incendie contre lequel il n'existe actuellement aucun moyen de protection. La santé publique exige qu'on prenne des mesures à ce sujet; on devrait pourvoir à l'amélioration des rues et au règlement d'autres matières d'intérêt public..."

Louis Riel au Parlement à Ottawa

C'est jeudi, le 23 d'octobre, que s'est ouverte la session du Parlement canadien à Ottawa...

L'arrivée de M. Riel à Ottawa était attendue par la foule qui se portait à chaque entrée en gare des trains du chemin de fer Prescott. Les journaux de Toronto conseillaient à M. Riel de ne point traverser cette ville pour se rendre à Ottawa, et on prétendait que certains individus attendaient le député de Provencher avec des mandats d'arrestation pour le faire jeter en prison à l'instant qu'il se montrerait.

D'un autre côté, l'excitation parmi les membres n'est pas moins grande et il est plus que probable que le gouvernement sera vivement interpellé sur la question de l'amnistie.

Que résultera-t-il de cette agitation? C'est ce qu'il est assez difficile de prévoir à coup sûr. Pour nous qui mettons notre salut dans l'esprit de justice et d'honneur du Parlement canadien, nous espérerons jusqu'au dernier moment.

Chute du cabinet John McDonald (5 novembre)

La nouvelle... a créé ici la plus vive sensation. Les partisans de McKenzie ont allumé un feu de joie et diverses allusions ont été faites à ce sujet par quelques-uns des orateurs qui ont pris la parole à la séance de notre législature.

Maltraitée ou négligée systématiquement depuis son entrée dans la confédération par le gouvernement de Sir John, la province de Manitoba ne peut perdre au changement du ministère canadien à Ottawa. C'est regrettable à dire, mais c'est de l'histoire.

Informations

Le pont de glace sur la rivière Rouge et l'Assiniboine s'est formée dans les derniers jours d'octobre, mais nous n'avons pas encore de neige.

* * *

glace de la rivière Rouge à une Wglace de la rivière Rouge à une vingtaine de milles d'ici.

* * *

On dit que pas moins de huit à dix bateaux plats américains qui descendaient la rivière Rouge chargés de marchandises sont pris dans la glace entre le fort Garry et Pembina.

* * *

L'assistant greffier de l'assemblée législative est M. Béchard, professeur de français, nouvellement arrivé dans le pays.

LETTRE DE QUEBEC

Un grand congrès de colonisation pour le mois prochain — Les élections complémentaires et le parti conservateur — La nomination de l'hon. A.-K. McLean au poste de juge

(Service spécial de la "Liberté")

LA COLONISATION

Depuis les jours déjà lointains du célèbre et légendaire curé Labelle, auquel notre province élèvera prochainement un monument, la colonisation a chômé dans notre province. Le peu de colonisation que nous avons eu durant le dernier quart de siècle fut l'oeuvre de l'initiative privée. Peu à peu nos paroisses ont vu mettre en culture tout ce qu'elle avait de terre disponible. La valeur du sol ne cessa de croître et nous en sommes, depuis quelques années, au point où il est impossible pour un cultivateur de songer à établir ses fils près de lui. L'acquisition des domaines voisins comporte une si forte mise de fonds que leur exploitation ne saurait être profitable. A cette génération d'agriculteurs, il ne se présentait et ne se présente encore que deux routes: celle, très large, de l'émigration dans les villes, ou pis encore aux Etats-Unis, et celle, très difficile à suivre, de l'établissement sur des terres nouvelles.

Aussi longtemps que les chiffres des recensements ont indiqué un surplus respectable de population rurale, nos gouvernants ont fait la sourde oreille et ne se sont guère préoccupés du sort du colon. Le recensement de 1911 et plus encore le dernier leur ont appris que notre population rurale demeurait stationnaire et même reculait, si on la jugeait en regard de la population urbaine. La crise d'après-guerre est venue rendre le mal plus aigu et surtout plus palpable. C'est par centaines que nos familles rurales ont démissionné, abandonnant la terre pour la ville ou les Etats-Unis.

Aussi notre gouvernement se préoccupe-t-il plus que jamais de colonisation. Les terres arables ne font pas défaut à notre province. Le grand malheur, c'est qu'on n'ait pas toujours songé à y diriger nos colons. Plusieurs paroisses dans notre province ont été établies dans des régions qu'il eût bien mieux valu laisser en bois. Ceux qui y sont peinent sans profit et vivotent. Puis le colon a toujours été laissé à l'effort individuel. Même les lois l'obligeaient à lutter contre le marchand de bois, les domaines de la colonisation et de l'industrie forestière n'étant pas délimités. On peut faire dater de quelques années seulement le premier effort raisonné de colonisation dans notre province depuis la campagne du curé Labelle. C'est celui de l'Abitibi. Il a ouvert une voie nouvelle et permis à notre gouvernement de comprendre que la colonisation ne saurait réussir sans son appui. Ses difficultés décourageraient les colons les plus tenaces.

Le gouvernement a déjà fait beaucoup dans cette voie, surtout sous l'administration de l'honorable J.-E. Perrault, un passionné de la colonisation. Mais il se propose de faire plus. C'est dans cette intention que ce ministre a convoqué pour les 4 et 5 novembre un grand congrès de colonisation. Nous ne connaissons encore que les grandes lignes du programme qui y sera étudié, mais c'est suffisant pour permettre d'en saisir toute l'importance. La question de la séparation du domaine forestier et du domaine de la colonisation sera mise à l'étude. On y étudiera aussi celle du crédit aux colons, de la protection contre les feux de forêt qui ont ruiné tant d'efforts, de l'organisation de centres de colonisation, etc.

Ce congrès n'aura rien de politique. Le ministre de la colonisation recherche le concours de toutes les bonnes volontés, de tous ceux qui tiennent sincèrement au progrès de la colonisation, à la survivance de notre province en tant que province agricole, au plein et entier développement de notre race.

LES ELECTIONS

Le parti libéral québecois ne cache pas sa joie de son succès aux dernières élections complémentaires. Sa situation était excessivement critique et rien ne le prouve mieux que le fait que tous les ministres ont cru devoir se jeter dans la lutte. Personne ne croyait beaucoup à la victoire des conservateurs, mais même dans le camp libéral on leur concédait une forte chance dans le comté de Yamaska. D'ailleurs le candidat libéral n'y a été élu que par une soixantaine de voix. On attribue l'insuccès des conservateurs dans ce comté à un défaut d'organisation et surtout à une erreur de tactique.

Que le nerf de la guerre leur ait fait défaut, il n'y a pas à s'en étonner. M. Sauvé sera peut-être un jour chef du gouvernement dans notre province, mais dans Yamaska et les autres comtés, il n'était que le chef d'un parti d'opposition. Il n'avait donc rien à offrir et à donner en retour du nerf de la guerre. Ceux qui sustentent la caisse électorale le font avec l'arrière-pensée de se rembourser. Ils sont avant tout des hommes d'affaires, en politique comme ailleurs. Donc l'argent fit défaut aux conservateurs. Ce fut une raison de leur défaite dans Yamaska. La seconde et la plus importante, dit-on, ce fut d'avoir confié leur organisation à un candidat de M. Meighen en 1917. Beaucoup de libéraux prêts à donner leur suffrage à M. Sauvé se sont refusé à avaler l'organisateur conservateur. A cela tiendrait en définitive la défaite du candidat conservateur.

AUTRE EXEMPLE

Le gouvernement vient de nommer l'honorable A.-K. McLean, député libéral de Halifax, juge en chef de la Cour de l'Echiquier. Logiquement ce poste revenait à l'honorable juge Audette. On a fait passer par-dessus la tête du vieux juriste un politicien. Si encore le gouvernement pouvait dire qu'il nomme un de ses amis. Mais non! Le nouveau juge est un de ces libéraux qui firent faux bond à Sir Wilfrid Laurier en 1917 et entrèrent dans le cabinet unioniste. Comme Pugsley et tant d'autres, il se recolla aux flancs du parti libéral.

Lui donne-t-on aujourd'hui le prix de sa loyauté?

Hector HEROUX.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le parti libéral et le parti progressiste

Manitoba Free Press (Winnipeg):

Si les qualités et les principes du vrai libéralisme, qu'a rappelés l'hon. Ernest Lapointe, étaient l'inspiration active du parti libéral au pays, il pourrait y avoir moins de raison pour justifier l'existence du parti progressiste. M. Lapointe lui-même passe pour avoir plus de ces qualités que quelques autres membres du cabinet, particulièrement ceux de l'Est. Mais l'on s'est rendu compte, depuis la convention libérale de 1919, que ce parti se compose d'éléments très divers, et il était tout naturel pour M. Lapointe de parler de la nécessité de tolérer des "divergences d'opinion" parmi les membres du parti et de respecter toutes les opinions raisonnables. Ceci est très bien quand il s'agit de détails, mais c'est une autre affaire quand il s'agit de questions de première importance.

Tant que le parti libéral n'a pas quelque chose de mieux à offrir à tous ceux "qui ont des tendances progressives" — pour employer l'expression de l'un des orateurs de samedi soir — il n'est pas en très bonne position pour essayer de les rallier à lui. L'histoire des quatre dernières années n'est pas une preuve très convaincante que le parti libéral est dévoué aux principes du libéralisme sans égard à sa fortune comme parti politique. Il y a encore beaucoup de raison pour l'existence du parti progressiste, et s'il adhère à ses principes, il a une grande oeuvre à accomplir pour le pays.

DOORN — L'ex-empereur Guillaume se maintient en relations étroites avec le mouvement monarchiste en Allemagne et il espère, dit-on, que les événements actuels tourneront en sa faveur.

RESISTONS ET ESPERONS

Conférence de M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, visiteur des écoles, prononcée à Saint-Boniface, le 4 novembre, à l'occasion de la distribution des prix aux lauréats du Concours de français de l'Association d'Education

Monseigneur, Monsieur le Président, Messieurs du clergé, Mesdames et Messieurs,

Les organisateurs de cette soirée ont bien raison d'être fiers de la population catholique et française de notre ville de Saint-Boniface. Elle a répondu à leur attente ocmme elle le devait. A leur tour, ils nous permettront bien de dire que nous avons appris avec une joie indicible l'idée qu'ils ont eu de nous préparer cette fête du coeur. Nous y avons applaudi chaleureusement et nous les en remercions bien cordialement.

Nous sommes réunis en ce moment, sous le patronage de notre chef ecclésiastique et de la classe dirigeante parmi les laïcs, prêtres et hommes de profession, religieux, religieuses et gens du monde, pour célébrer le triomphe d'un certain nombre d'élèves qui ont pris part avec succès à un concours d'études catholiques et françaises dans la province du Manitoba, au mois de juin dernier.

Ce triomphe, nous le présumons, n'est pas l'effet du hasard. Le succès facile ne mérite pas que l'on se dérange à ce point pour l'acclamer. Ce triomphe, nous voulons le croire, est à l'honneur du talent et du travail réunis. Le talent est un don du ciel. Le travail est, après la prière, le concours le plus noble que nous puissions donner aux grandes oeuvres que Dieu produit en nous et hors de nous. Dans ces conditions, le succès devient digne d'honneur. Il est permis de le proclamer avec quelque éclat.

Cette proclamation est facile et agréable quand ceux qui en sont l'objet portent encore au front l'auréole de la jeunesse vertueuse et l'espoir de l'avenir. Elle devient enthousiaste quand on songe qu'elle est l'affirmation solennelle du droit sacré qu'ont au Manitoba les parents canadiens-français de faire donner à leurs enfants une éducation franchement catholique et de leur faire apprendre le doux parler de leurs aïeux et qu'elle est le couronnement de toute une série d'efforts obscurs et de sacrifices répétés pour revendiquer ce droit avec toute la force et l'efficacité possibles.

Motifs de résistance

AU POINT DE VUE RELIGIEUX

Droit divin

Les Canadiens français ont conscience qu'ils ont ici le droit de faire donner à leurs enfants une éducation franchement catholique. C'est un droit divin pour eux, droit tout aussi intangible en face de Dieu et de la conscience chrétienne que l'est celui que nous avons de travailler à l'expansion du règne du Christ et à l'unique chose nécessaire, au salut de nos âmes; car nous croyons que l'éducation franchement catholique est indispensable au plein épanouissement de notre religion, de celle que nous regardons comme l'unique vraie en ce monde, celle-là même que nous a enseignée Notre-Seigneur.

Droit constitutionnel

Leur intention de revendiquer ce droit divin à l'éducation catholique de leurs enfants est d'autant plus ferme chez eux, qu'ils savent que ce droit leur est reconnu par la constitution même de leur pays. Les articles 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et 22, de l'Acte du Manitoba, n'ont pas été abrogés, que nous sachions.

Relisons de nouveau ces deux articles:

Acte de l'Amérique Britannique du Nord:

"Art. 93. Dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes:

"(1) Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré lors de l'Union par la loi à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées (denominational)."

Acte du Manitoba:

"Art. 22. Dans la province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes:

"(1) Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège, conféré lors de l'Union par la loi ou par la coutume à aucune classe particulière de personnes dans la province relativement aux écoles séparées (denominational)."

Répétons-le encore pour ceux qui auraient pu l'oublier. Comme les écoles séparées confessionnelles existaient en pratique dans la province depuis l'arrivée de Mgr Provencher en 1818, il est donc clair que maintenant, comme de 1870 à 1890, de par la constitution de notre pays, nous avons droit aux écoles confessionnelles. Nous le savons.

AU POINT DE VUE DE LA LANGUE

Droit naturel

Les Canadiens français ont encore conscience qu'ils ont le droit en notre province de faire apprendre leur langue à leurs enfants par cela seul qu'ils ont le droit de parler et d'écrire cette langue. C'est un droit naturel pour eux. C'est leur langue. C'est un droit qu'ils peuvent exercer librement, sans que personne ne puisse légitimement les en empêcher, car il est évident que dans les conditions au milieu desquelles nous vivons, la connaissance de la langue française ne peut qu'être utile aux nôtres et utile à toute notre société.

De toutes les langues modernes, le français, au dire même d'étrangers non aveuglés par les préjugés et le fanatisme, le français est la langue la plus parfaite, celle qui exprime avec le plus de clarté, d'exactitude et d'élégance, les pensées les plus subtiles et les plus profondes comme les sentiments les plus tendres et les plus élevés, et qui sait faire ressortir d'une façon admirable les nuances les plus délicates des uns et des autres. C'est la langue du bon goût, la langue du bon sens. "Quand on sait le français, disait Louis Veuillot, on a lu certains livres qu'un homme capable d'apprendre le français ne lit pas impunément. On a certaines notions d'histoire, une certaine politesse, un certain sentiment de l'ordre, un certain goût pour les belles choses, un certain bon sens enfin."

Cultiver le français au Canada, ce n'est pas seulement pour nous user d'un droit naturel et travailler au meilleur de nos intérêts, c'est encore rendre un grand service à nos concitoyens de langue anglaise. Pour étayer cet avancé, je n'irai pas chercher évidemment des témoignages chez les premiers venus ou chez les orangistes de notre pays. Les uns pèchent par ignorance de l'utilité que peut retirer notre société du verbe français; les autres sont, hélas! trop aveuglés par toutes sortes de préoccupations étrangères pour voir clair en cette matière. J'irai plus haut. En 1918, un comité fut chargé par le premier ministre d'Angleterre de faire une enquête sur l'importance des différentes langues modernes en matière d'éducation. Sir Frederic-G. Kenyon, président de ce comité, parlant au nom de ses collègues, a rendu à la langue française le témoignage suivant:

"L'importance d'une langue peut être jugée par la signification de son peuple dans le développement de la civilisation moderne, par la valeur intrinsèque de sa littérature, par sa contribution aux connaissances actuelles et par son utilité pratique dans le commerce et les autres relations commerciales.

"Le français est de beaucoup le plus important dans l'histoire de la civilisation... Durant trois siècles, la France a été le leader reconnu de l'Europe dans les arts, les sciences et la mode... Pour le volume actuel de son travail scientifique, ses vivantes et fécondes idées ont fait du monde entier son débiteur, et pour la lucidité et la constante logique de son interprétation de la vie, elle n'a point de rival. Nous sommes ses débiteurs avant tous les autres peuples, car l'Angleterre a été quatre siècles son élève, puis son adversaire et sa rivale, mais toujours à quelque degré sous son influence.

"Même pour ses buts pratiques, la majorité de nos témoins attribue au français la première place. Non seulement il demeure la langue de la diplomatie, mais dans les pays où l'anglais ne s'est pas implanté, il est le plus communément employé comme intermédiaire entre deux personnes de nationalités différentes."

Puis, parlant des différences des tempéraments français et anglais, le même rapport continue:

"En simple matière de langage, comme en beaucoup d'autres, les deux nations semblent destinées à se compléter. Notre insouciante articulation peut être corrigée par la prononciation précise et soignée du français; nos modes d'expression écrite gagneront grandement à l'étude de la construction logique et harmonieuse de leur prose. A tous les points de vue, le français nous est donc la plus im-

(Suite à la quatrième page)

Résistons et espérons

(Suite de la troisième page)

portante des langues vivantes; il a et doit garder la première place dans nos universités."

Ainsi s'exprime la crème des intellectuels de langue anglaise.

Droit constitutionnel

Ce droit naturel à l'usage et à l'étude du français, ce droit dont l'exercice ne peut qu'être utile à tout le monde ici au Canada est encore sanctionné par notre constitution. Pas plus que les articles 92 et 22 des Actes de l'Amérique Britannique du Nord et du Manitoba, les articles 133 et 23 des mêmes actes n'ont pas été amendés.

Voici le texte même de ces deux articles:

Acte de l'Amérique Britannique du Nord:

"Art. 133. Dans les chambres du parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise dans les débats sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux ou émanant des tribuanux de Québec, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues."

Acte du Manitoba:

"Art. 23. L'usage de la langue française ou de la langue anglaise sera facultatif dans les débats des chambres de la législature; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces deux chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les tribunaux, ou émanant des tribunaux du Canada, qui sont établis sous l'autorité de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et par devant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de la province, il pourra être également fait usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces deux langues. Les actes de la législature seront imprimés et publiés dans ces deux langues."

L'usage officiel du français en notre province est donc encore, au point de vue constitutionnel, tout aussi légitime qu'il l'a été de 1870 à 1890. Nous le croyons et nous le croirons tant qu'on n'aura pas pu nous convaincre qu'en pays civilisé et devant la conscience humaine, "la force prime le droit". De même que nous avons réclamé dans le passé, nous réclamons encore et nous ne cesserons de réclamer, je l'espère, tant qu'on ne nous aura pas rendu justice. En attendant que se lève l'aurore d'un si beau jour, appuyés que nous le sommes sur la conscience de notre droit, sur la sympathie des deux millions de nos concitoyens de langue française et de toute une élite de nos concitoyens de langue anglaise qui travaillent activement à la "Bonne Entente" entre les deux races les plus anciennes en ce pays et qui doivent comprendre que cette bonne entente ne saurait exister avec la double violation du droit naturel et du droit constitutionnel de la minorité française, nous affirmons notre volonté irrévocable de rester catholiques et français toujours; nous l'affirmons par des paroles, et, ce qui vaut infiniment mieux, nous l'affirmons par des actes.

"La liberté, disait un jour Montalembert, ne se donne pas, elle se prend." Sans aller jusqu'à proclamer le célèbre auteur des "Moines d'Occident" guide infaillible en action politico-religieuse, nous avons cru et nous croyons que dans notre cas, sa parole trouve justement son application.

Quand on est fait pour marcher debout, la tête tournée vers le ciel, on ne demande à personne la permission de marcher comme un homme. C'est un droit naturel que l'on peut librement exercer. Quand ce droit naturel est sanctionné par la constitution d'un pays, on est encore plus libre, si cela se peut, de l'exercer. Et si à un moment donné, un adversaire brutal se prévaut de la force de son bras pour faire courber le front du faible et prétendre lui refuser le droit légal de se tenir debout, ce faible, s'il a de la fierté et du coeur, se redressera avec d'autant plus d'énergie que plus grande sera la violence qu'on lui fera. Il réclamera contre l'indignité du procédé. Et si on refuse de faire justice à ses requêtes, il n'en continuera pas moins à faire des efforts pour marcher debout.

Contre ceux qui se sont servis de la force pour bannir de l'école l'enseignement religieux et français auxquels nous avons droit de par le droit naturel et divin, aussi bien que de par la constitution, les Canadiens français ont réclamé. Ils ont cherché à faire reconnaître légalement leurs droits par tous les moyens possibles que pouvait leur suggérer l'esprit de conciliation. Comme le dogue qui tient sa proie en ses fortes mâchoires, nos législateurs ont fait la sourde oreille. Pour être spoliés injustement, les Canadiens français n'ont pas voulu s'avouer vaincus. Ils ont gardé et plus que jamais ils sont décidés à garder en face de leurs adversaires, l'attitude d'hommes intelligents et libres. Ils savent jusqu'à quelles limites les oblige le devoir de l'obéissance. Dieu aidant, ils resteront loyaux et fidèles aux représentants de l'autorité toutes les fois que les gouvernants n'outrepasseront pas leurs pouvoirs. Mais en chrétiens et en catholiques éclairés et convaincus, ils comprennent qu'il y a des lois civiles qui ne les obligent pas en conscience. Ils savent aussi qu'il y en a d'autres auxquelles ils ne peuvent en conscience se soumettre parce que ces lois violent ouvertement les droits de Dieu et restreignent sans aucune raison l'exercice des droits naturels des parents. Malgré toute la délicatesse et les difficultés de la situation qui leur est faite, ils ont pris la résolution de rester fidèles en matières scolaires aux dictées de leur conscience et tout en ne cessant pas de réclamer, de prendre de ce qu'on leur refuse injustement tout ce que leur permet la prudence chrétienne, celle qui s'inspire des intérêts éternels de Dieu et des âmes. Ils le font d'autant plus librement et d'autant plus allègrement qu'en agissant ainsi, ils ne songent nullement à nuire aux droits de leurs concitoyens non français et non catholiques. C'est ce qu'ils ont fait sans relâche depuis 1890. C'est ce qu'ils ont fait ces derniers temps avec plus d'intensité peut-être et d'efficacité que jamais. C'est cette affirmation active qui revêt ce soir un caractère de solennité exceptionnelle, faible écho de tout ce qu'il y a de force et de détermination dans les sentiments qui les animent.

Et si l'on me demande à quoi bon tous ces efforts, je réponds qu'en agissant ainsi, les nôtres sauvent le présent autant qu'il peut être sauvé. C'est déjà beaucoup. Leurs actes sont encore un gage d'espoir pour l'avenir. On ne saurait leur demander davantage. Ils comptent qu'après eux d'autres poursuivront l'oeuvre commencée par nos devanciers. Nos adversaires doivent s'y attendre, puisqu'ils s'attaquent à la croyance d'un peuple catholique fier de sa foi et au principe de vitalité d'une race qui ne veut pas laisser périr le dépôt sacré légué par ses aïeux. Aux sources d'énergie et d'endurance de la foi catholique qui nous anime, et de notre passé glorieux qui remonte jusqu'au vainqueur de Tolbiac, joignons la fécondité de l'élément canadien-français et demandons-nous ce que nous pouvons craindre si nous avons le courage d'exploiter les ressources immenses que nous avons en main. L'Espagne a fini par vaincre après six siècles de lutte avec les Maures. L'Irlande, après avoir été dans les fers aussi longtemps, est en train de recouvrer sa liberté et son indépendance. Nous finirons nous aussi par vaincre. Sans poser en prophètes, nous l'espérons parce qu'à la base de notre résistance il y a l'esprit de prière et l'esprit de sacrifice.

Motifs d'espoir

Esprit de prière

Il n'appartient à personne d'entre nous de sonder les reins et les coeurs pour y découvrir jusqu'à quel point on prie individuellement. Il est difficile toutefois de croire que les nombreux appels de notre vénéré archevêque restent sans réponse dans l'âme de son peuple. Ce que je sais, ce que nous savons tous, c'est que nous possédons au Manitoba trois communautés contemplatives dont la grande préoccupation est de prier pour les besoins de l'Eglise. Se pourrait-il qu'elles oubliassent auprès de Dieu la grande cause de l'éducation catholique si douloureusement battue en brèche dans notre province? J'aime surtout à me rappeler que l'une de ces communautés, en étant admise dans le diocèse, a reçu la mission spéciale de prier pour nos écoles. La prière, c'est là notre première raison d'espérer: "Je crois, disait Donoso Cortès, je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et que si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières."

Nous serons sur le chemin de la victoire lorsque nous verrons comme un concert d'invocations s'élever continuellement du coeur de notre population, surtout des rangs de l'enfance, pour s'unir aux accents de la prière officielle de nos ordres contemplatifs. Et pour que ce jour ne se fasse pas trop attendre, je demande aux anges tutélaires de cette province d'inspirer à ceux qui président aux destinées de l'Eglise sur ce sol manitobain de donner à l'Association d'Education des Canadiens français un saint patron ou une sainte patronne, modèle de patriotisme éclairé et franc, plein de charité pour les hommes qui vivent dans l'erreur et de zèle contre les fausses doctrines, moyen de médiation entre nous et le Tout-Puissant pour bouter hors de l'école autant que le veut la justice ceux qui s'y sont établis en tyrans de la conscience catholique et française de leurs propres concitoyens.

Esprit de sacrifice

Dans notre action, à la prière se joint le sacrifice. Les véritables héros de la cause de l'éducation catholique et française sont plutôt rares parmi nous. C'est vrai. Mais le jour n'est peut-être pas loin où nous aurons besoin, si nous voulons être à la hauteur de la situation, d'avoir des Landrys et des Belcourts, des Genests, des Desloges et des Lajoies. En attendant, nous avons bien le droit de dire qu'il y a en faveur de cette cause de l'éducation catholique et française au Manitoba, une somme de sacrifices réels que nous aurions tort d'ignorer. Ce sont les sacrifices de ce groupe d'hommes de devoir, et animés d'un véritable esprit public qui forment l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Je puis en parler à mon aise puisque je compte parmi les dernières recrues enrôlées. Quand on voit des chefs de famille dont les enfants ne sont plus depuis longtemps d'âge à fréquenter les écoles, des pères dont les enfants sortent à peine du berceau, des célibataires qui n'ont pas encore fondé leurs foyers, des hommes de profession et de finance rivaliser de zèle avec les membres du clergé séculier et régulier, s'astreindre gratuitement à consacrer plusieurs fois chaque mois de longues soirées à des délibérations où l'on fait autre chose que de causer tranquillement en dégustant son cigare, où l'on discute amicalement, mais franchement et sans parti pris, disant ouvertement son opinion et supportant la contradiction avec une bonhomie et un entrain qui se rapprochent de la bonne camaraderie, il y a là une note de générosité qui rend un son de bon augure pour l'avenir. Et cette note, Monsieur le Président, trouve son écho dans votre cercle paroissial et dans un bon nombre de cercles paroissiaux des centres français de notre province qui n'attendent que le mot d'ordre parti de notre exécutif pour le seconder, dans l'élite de notre population qui chaque année, au jour fixé, se partage la province tout entière avec la permission et la bénédiction des ordinaires du Manitoba pour tendre la main chez les nôtres en faveur de l'éducation catholique et française, dans le peuple qui malgré les temps durs par lesquels nous passons sait faire généreusement sa large part d'aumône en faveur de cette oeuvre primordiale.

Notre personnel enseignant ne tire pas de l'arrière. Depuis nos grandes académies qui comptent leurs élèves par centaines jusqu'aux humbles écoles de campagne avec leurs demi-douzaines de bambins et de fillettes, nos maîtres et nos maîtresses d'école à peu d'exceptions près, sans aucun encouragement du monde officiel représentant le Département de l'Instruction Publique, à l'encontre même parfois des directions de certains inspecteurs à vues étroites et intéressées, s'obligent, à la demande des parents, sans aucune rémunération spéciale, à double travail en faisant observer un programme d'études catholiques et françaises en marge du programme officiel déjà surchargé. Nos enfants eux-mêmes, sans se rendre encore bien compte de l'importance qu'il y a pour eux dans ces études, font généreusement les efforts nécessaires pour s'assimiler des matières qui ne leur seront d'aucune utilité en vue des examens qui leur ouvriront les portes aux études supérieures. Quand on voit tout cet ensemble de sacrifices, on sent que l'on peut ouvrir son âme toute grande au souffle de l'espérance. Tôt ou tard, il se réalisera ce que Joseph de Maistre considérait comme un axiome dans l'ordre social: "Quand dans une lutte entre deux partis vous voyez tomber d'un côté des victimes précieuses, soyez sûrs que la victoire définitive sera pour ce parti malgré toutes les apparences contraires." La somme des sacrifices faits en faveur de la cause de l'éducation catholique et française finira par valoir aux yeux de Dieu l'équivalent du sacrifice de ces victimes précieuses dont parle Joseph de Maistre.

Provoquons, encourageons les dévouements à cette cause sacrée. Faisons appel sans jamais nous fatiguer aux dévouements les plus désintéressés. C'est fort bien. Mais là ne doivent pas se borner nos efforts, car là ne s'arrêtent pas nos devoirs. L'homme vraiment dévoué, comme tout homme de vertu, doit se désintéresser des avantages temporels que peuvent lui valoir ses actions. L'honneur lui-même, qui est au point de vue national ce qui a le plus de prix aux yeux d'une âme grande et noble, ne saurait être la juste récompense de ses actes de vertu. Ces actes cependant ont un caractère de bonté et de beauté qui mérite à leurs auteurs l'honneur de la part de ceux qui en sont les témoins et les bénéficiaires. C'est leur devoir, à ces derniers, de reconnaître ce mérite par des manifestations et des témoignages d'estime proportionnés à la vertu qu'il faut honorer. C'est ce que vous avez voulu faire, Monsieur le Président, avec votre cercle paroissial. Vous méritez que toute la population française du Manitoba vous félicite et vous remercie. C'est ce qu'ose faire, en son nom, en en présumant l'autorisation, le visiteur des écoles canadiennes-françaises des trois diocèses de cette province.

CONVENTION DES MUNICIPALITES

Elle a eu lieu à Saint-Boniface — On y a adopté d'importantes résolutions

La vingtième convention annuelle de l'Union des Municipalités du Manitoba a eu lieu la semaine dernière à Saint-Boniface, dans la salle de l'orphelinat. Environ 250 délégués y assistaient. Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. premier ministre et plusieurs de ses collègues étaient au nombre des orateurs.

Importantes résolutions

Plusieurs importantes résolutions ont été adoptées. On a demandé que la perception d'une taxe individuelle soit faite par l'intermédiaire des patrons pour tous les salariés de 21 à 60 ans qui ne paient pas d'autres taxes. Le gouvernement fédéral a été prié de supprimer le timbre sur les chèques et les reçus des municipalités. Il a été décidé de demander au gouvernement d'accorder aux municipalités 50 pour cent des droits payés pour les camions automobiles d'une tonne et au-dessus. La convention s'est déclarée en faveur de la valeur de location comme base d'évaluation pour le commerce et les professions dans toutes les municipalités.

La résolution du maire Carter, de Brandon, exprimant l'opposition à la vente du système Hydro du gouvernement à la Winnipeg Civic Hydro a été adoptée.

La convention a demandé qu'une loi soit faite pour obliger les familles de parents indigents à les secourir convenablement et obliger le mari à faire vivre sa femme et ses enfants en bas âge. On a demandé également que la législature définisse les devoirs des municipalités par rapport aux secours aux personnes de passage.

A. Glenn, de Russell, a été applaudi quand il a déclaré que les écoles primaires devaient constituer la première obligation des municipalités et que les écoles supérieures et l'université ne devaient venir qu'ensuite.

Les résolutions concernant les matières scolaires ont été laissées de côté en attendant le rapport de la commission Murray.

J.-A. Marion président honoraire

Tous les anciens membres de l'exécutif ont été réélus, à l'exception de M. Marion, ex-échevin de Saint-Boniface, qui a été élu président honoraire, et remplacé par le maire Harry Cater, de Brandon.

Les délégués ont voté des remerciements aux Soeurs Grises pour avoir mis la grande salle de l'orphelinat à leur disposition et leur avoir facilité le repas du midi à l'hôpital; ils ont également remercié le conseil de ville de Saint-Boniface, qui avait pris les arrangements nécessaires pour l'organisation de la convention.

FAITS DIVERS

VIEUX FERMIER BRULE A MORT DANS SON ECURIE

Saint-Pierre, Man. — A 4 h. du matin Francis Saint-Hilaire, un fermier âgé, s'était levé pour soigner ses animaux. Une demi-heure plus tard, les voisins voyaient les flammes s'échapper de l'écurie. Ils se mirent à faire la chaîne et à 6 h. le feu était éteint. Dans les ruines ils trouvèrent le corps du malheureux Saint-Hilaire presque méconnaissable.

Le Dr J.-A. Bélanger, coroner, a jugé qu'une enquête n'était pas nécessaire. Le constable M. McLean, de la police provinciale, n'a découvert aucun indice pouvant laisser croire qu'il s'agissait d'un suicide.

Saint-Hilaire était âgé de 68 ans et habitait le district depuis longtemps. Il laisse une veuve et huit enfants.

SAUVEE PAR LE RADIO

Le district du lac Rice, au nord de Winnipeg, ne se trouve relié au reste de la province ni par le télégraphe ni par le téléphone. Il y a quelque temps on y a installé un poste de radiographie pour la réception et la transmission des messages. Grâce à cette installation, une vie humaine a pu être sauvée sur ce territoire éloigné.

La femme du surintendant de l'usine des mines que l'on y exploite était tombée malade et un médecin était absolument nécessaire. Pour la première fois on essaya, en tâtonnant, d'envoyer un message et l'on réussit à entrer en communication avec Chicago; mais pour quelque raison inconnue, Chicago ne put répondre. Après 24 heures de nouveaux efforts, on finit par atteindre Milwaukee, puis Grand Forks, Nord Dakota. L'avocat de la compagnie à Winnipeg fut ainsi notifié d'envoyer un médecin à la mine, ce qui fut fait. Le docteur arriva à temps, après avoir traversé en bateau le lac Winnipeg et accompli à cheval les 30 derniers milles du voyage.

UNE BONNE CAPTURE

Le détective James Melville, de la police de Winnipeg, a réussi à opérer l'arrestation de quatre hommes et de deux femmes constituant une bande fameuse de voleurs dont la spécialité était de dépouiller de leur argent les fermiers naïfs qui tombaient dans leurs pièges. Déguisé en cultivateur, le policier a lié conversation avec l'un d'eux et s'est rendu à son désir d'un rendez-vous où l'escroc s'est vu arrêté et conduit au violon. Ses camarades l'ont rejoint peu de temps après. Ils avaient à eux tous ensemble $8,000, des obligations de la Victoire et une pleine valise de fausse monnaie. Les quatre hommes ont été condamnés à six mois de prison avec suspense de 24 heures pour leur permettre de quitter le pays sous escorte de la police. Les deux femmes ont été également déportées.

DEVOUEMENT D'UN JEUNE INDIEN

Le Pas, Man. — Samuel Bignel, un indien amené au Pas il y a quelques jours sérieusement malade, a succombé. Il était tombé malade alors qu'il chassait avec son fils à 50 milles environ de la ville. Celui-ci, un garçon de 10 ans, plaça son père dans le canot et hâla l'embarcation avec une corde tout le long des 50 milles. Le voyage dura cinq jours. Pendant tout ce temps le père était incapable de se mouvoir et le jeune garçon dut tout faire. A son arrivée à la ville, ses deux bras portaient la trace profonde de la corde dont il s'était servi pour tirer le canot.

Voilà un acte remarquable pour un enfant de dix ans et l'on estime qu'il devrait être reconnu de quelque façon.

Les inconvénients de la beauté

Un concours de beauté ayant eu lieu en Amérique, dans l'Ohio, une jeune fille, Mlle Edith R..., reçut le premier prix. Elle ne s'attendait pas aux suites de cette distinction.

Auparavant elle vivait tranquille et heureuse, mais du jour où elle fut élevée au rang de "record-woman de la beauté", sa vie fut un enfer. Les reporters commencèrent, ils vinrent par centaines, accompagnés de photographes. Puis ce furent les prétendants à sa main:

"Un mois après ma victoire, dit-elle, j'avais reçu 3,718 demandes en mariage; par la poste, par le télégraphe, par le téléphone, verbalement. Il vint des jockeys, des Espagnols, des décrotteurs, des millionnaires, des nègres, des savants, des rempailleurs de chaises, des négociants et des artistes au billard.

"J'ai inscrit tous ces noms par ordre alphabétique dans un grand registre. Pour moi, des jeunes gens ont quitté leurs fiancées, je suis une cause de malheurs, de désespoirs et d'innombrables querelles."

Le plus triste pour Mlle Edith, c'est que son propre fiancé l'a abandonnée. Il ne lui plaisait pas d'avoir une femme dont tout le monde parlait. Il lui a rendu sa parole pour en épouser une moins belle.

POUR LES AMES DU PURGATOIRE

S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, vient de publier une très belle lettre pastorale sur les devoirs des fidèles envers les âmes du purgatoire. Nous sommes heureux, en ce mois de novembre, d'en mettre les principaux passages sous les yeux de nos lecteurs et lectrices.

Il n'est peut-être pas de siècle qui ait montré autant de respect pour les morts que celui dans lequel nous vivons. Autrefois les cimetières avaient un aspect froid et désolé qui glaçait le coeur; après avoir foulé quelques instants le sol sacré, on suspendait involontairement ses pas; les croix nues et tristes, seul ornement de ces hôtelleries de la mort, frappaient le regard par leur aspect lugubre et l'on se sentait au seuil d'une autre vie.

Aujourd'hui, les cimetières presque partout ont revêtu un caractère aimable. On dirait des jardins bien entretenus. Les vivants cherchent à rendre douce et légère la terre qui pèse sur la dépouille de ceux qu'ils ont aimés. Le riche a son mausolée orné de sculptures et de marbre; le pauvre dort à l'ombre d'une humble croix que viendront arroser de leurs larmes des parents qui ont pour toute richesse les plus belles qualités du coeur.

L'Eglise catholique ne nous défend pas de montrer du respect, de la tendresse pour les corps de ceux qui nous ont été chers pendant leur vie. Le cadavre du chrétien est une chose sacrée; il est sacré comme membre du corps dont Jésus-Christ est le chef; sacré, parce qu'il a été nourri de la chair et du sang de l'Homme-Dieu; sacré, car l'esprit du Seigneur réside encore dans ces cendres et dans ces ossements desséchés qu'il ranimera un jour pour les unir à une âme sanctifiée.

Il est sacré et voilà pourquoi l'Eglise bénit la terre qui le reçoit; elle l'arrose de l'eau sainte, l'accompagne de ses psaumes et de ses cantiques jusqu'à sa dernière demeure; elle le recouvre de la croix comme d'un étendard et d'un signe de salut.

Mais, s'il est vrai que le cadavre est une chose sacrée, il est vrai aussi qu'il dort, qu'il est froid et muet comme le marbre qui le recouvre, tandis que l'âme au contraire vit, et qu'elle vit peut-être dans un état de tristesse et de souffrance qui mérite notre attention.

Aussi, l'Eglise nous prescrit-elle de réserver notre plus grande attention, notre plus grande sollicitude pour l'âme de ceux qui ne sont plus. Revêtue de crêpe comme une mère en deuil, pendant le mois de novembre, elle réveille le souvenir de ceux qui sont morts; elle nous montre leurs ossements afin que nous les arrosions de nos larmes; elle nous rappelle surtout leurs âmes afin que nous les soulagions par nos prières.

Dans l'intention de l'Eglise, le mois de novembre doit être pour les âmes du purgatoire ce qu'est le mois de juin pour le Sacré-Coeur, ce que sont les mois de mai et d'octobre pour la Très Sainte Vierge: trente jours consécutifs de prière en faveur de ceux qui nous ont précédés dans l'autre vie et qui nous attendent dans l'éternité. Quelle belle pensée!

Pour la maman

PETITS NERVEUX

Je reconnais qu'il n'est pas toujours facile de persuader à la maman qu'elle pourrait en se surveillant davantage rendre son bébé moins nerveux. Elle répond souvent qu'elle ne peut pas se refaire. Il n'est pas moins nécessaire qu'elle sache exactement qu'elle est le plus souvent la cause de la nervosité de son enfant. Elle sera ainsi, bon gré, mal gré, amenée à faire des efforts pour dissimuler l'inquiétude qu'elle peut ressentir, à ne pas céder à tous les caprices du petit tyran, pour ne pas déterminer des crises d'inquiétude et de peur; des colères inutiles. Elle pourra de même veiller plus efficacement à ce que l'entourage ne manifeste jamais près du berceau des sentiments susceptibles de troubler la sérénité du petit être.

Quand ces préceptes n'ont pas été correctement suivis et que le nourrisson est ainsi devenu nerveux ou quand, ce qui ne me paraît pas souvent démontrable, il est réellement nerveux et grognon, quoique se portant bien, il est bon de faire quelque chose pour le calmer.

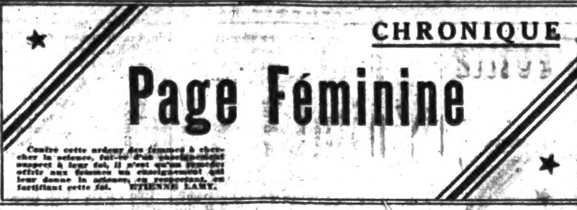
Parmi ces moyens, ce qui était autrefois le plus répandu consistait à bercer l'enfant. On connait ces petits lits montés sur des espèces de patins en arc de cercle à l'extrémité desquels la maman ou toute autre personne pouvait appuyer rythmiquement tout en filant ou en tricotant. Ce procédé a presque entièrement disparu dans les grandes villes. Il se trouve encore dans les campagnes. On n'a pas appris partout, en effet, qu'un bébé qui se porte bien ne pleure pas, sauf dans de très rares exceptions, et on pense le faire taire en le berçant plutôt qu'en lui donnant des soins, un régime et des médicaments appropriés à son état.

Je dois dire cependant qu'on n'a jamais invoqué contre l'habitude de bercer les enfants d'argument sérieux, si ce n'est que par un tel moyen on s'expose à ne pas chercher avec toute la minutie qu'il faudrait la cause, c'est-à-dire la maladie plus ou moins cachée, pour laquelle bébé pleure.

Un autre procédé pour calmer l'enfant grognon consiste à le porter dans les bras. C'est là un moyen très peu recommandable. Il fatigue inutilement la maman et il ne vaut rien pour l'enfant. Porté dans les bras, bébé n'est pas dans une position normale. Il est trop serré et il ne peut pas suffisamment remuer et agiter ses petits membres. Les muscles de son cou sont astreints à un effort trop considérable pour soutenir la tête. Il est là beaucoup trop au chaud et cela est nuisible pour lui, surtout l'été. Enfin, pour peu que la personne qui porte l'enfant soit un peu enrhumée, elle a bien plus de chance de le contaminer et de lui donner coryza ou bronchite en le tenant dans ses bras qu'en le laissant dans son berceau ou dans sa voiture.







A FADETTE

Madame Fadette,

Lorsque, il y a plusieurs années, je commençai à lire vos lettres hebdomadaires, le mystère planait autour de votre nom. Les curieux se demandaient: "Mais qui est au juste cette Fadette si fine, si observatrice et si... éloquent prédicateur?..."

Depuis, le voile qui dérobait votre personnalité s'est levé, et cela n'a fait qu'augmenter l'estime, l'admiration et la reconnaissance que vous avez su vous attirer dès le début.

L'on dit de vous, chère amie: "Fadette a de l'expérience, Fadette est grand'maman... Le dirait-on cependant, par la souplesse de sa plume, le coulant de sa phrase et la verdeur de son esprit?"

Toutes ces qualités unies à un coeur d'aïeule et un tact indiscutable vous autorisent vraiment à nous dire — charitablement du reste — de rudes vérités.

Chacune de vos lettres panse quelque bobo, apporte aux "âmes de bonne volonté" le courage de tous les dévouements, et à celles qui s'écartent du devoir le moyen d'y revenir et de se réhabiliter. Pour la jeune fille sans appui, vous êtes la mère sage qui la guide à travers les ombres où elle tâtonne peut-être, et, — qui sait? — peut-être aussi êtes-vous, pour les foyers branlants, une fée bienfaisante qui y réinstalle le bonheur...

Loin de moi la pensée de vous débiter d'insipides compliments. Ce serait mal vous connaître et profaner l'oeuvre de bien que vous faites. N'est-il pas permis d'en concevoir de la gratitude et de vous l'exprimer?

Perdue dans les immenses prairies de l'Ouest, il me vient toutefois l'écho des bruits mondains et des plaisirs néfastes qui entraînent, hors des sanctions divines, trop de jeunes gens et de jeunes filles, trop d'épouses et de mères.

On se marie souventes fois pour entrer dans l'ère de la liberté et s'affranchir de l'autorité des parents — dont, peu ou prou, l'on s'est moqué d'ailleurs. C'est une erreur. La vraie liberté consiste à ne faire que son devoir, et voyons ce que devient la liberté d'une mère qui apprécie hautement son bonheur, et est consciente de toutes les responsabilités qu'il comporte.

Hélas! combien nombreuses sont celles qui désertent, sans motifs sérieux, la maison où elles laissent entre des mains mercenaires la garde de petits coeurs dont elles devraient être jalouses de chaque battement. Elles se privent, les malheureuses, des plus pures joies de la maternité. Et qui saura les négligences déplorables commises durant ces fréquentes absences!...

Pour avoir passé vous-même par toutes les phases de la vie sérieuse, dans laquelle un grand nombre de vos lectrices n'ont fait encore que le premier pas, — pour les unes, marquée déjà au coin de la douleur, pour les autres pleine de tous les espoirs, — vous voulez bien maintenant, Madame, les aider à traverser ces phases dans l'accomplissement parfait de leur rôle, à la lumière rayonnante d'une conscience sereine...

Il est donc à souhaiter, précieuse Fadette, que vous puissiez continuer longtemps encore votre apostolat, par l'effort intellectuel que vous vous imposez chaque semaine, et que la bonne semence qui tombe de votre plume germe efficacement au coeur de la race canadienne.

JACQUELINE des ERABLES.

L'UNIQUE AMI

Un ami, c'est la perle au fond des mers. Mais, amis vivants, où êtes-vous?

J'en connais un, moi, je pourrais dire et je dis: il me suffit. O Christ bien-aimé, tu ne trahis pas, toi? Tu es sévère et tu es doux; tu es bon à l'infini, tu corriges et tu relèves; tu ne blesses pas, toi; tu n'as pas de rancune; tu es plus grand que nous, pauvres petits êtres d'un jour, qui rêvons d'éternité et qui ne savons pas aimer.

Que les faux amis me trahissent, que les timides m'abandonnent, que les ennemis s'acharnent, le Christ, lui, ne se retirera pas de moi! Il sait bien, lui qui sonde les reins et les coeurs, que tout en moi, jusqu'au dernier atome, voudrait crier son nom!

Après tout, que m'importent les hommes et la façon dont ils me jugent. C'est Dieu qui juge seul, le Christ me suffit, qui me l'enlèvera?

"Oh! qui vous dira l'amour de Jésus-Christ, si vous ne l'avez pas connu? Et si une seule fois, dans un seul instant, vous l'avez goûté, qui vous redira l'inépuisable effet? Ceux qui ont bu à cette coupe, une fois en leur âge d'homme, savent que je dis vrai et que c'est un enivrement dont on ne revient pas."

René BAZIN.

Pécheurs contre l'hygiène

Sont des contempteurs de l'hygiène:

Ceux qui crachent par terre;

Ceux qui toussent ou éternuent dans l'air, sans porter leur mouchoir à leur bouche;

Ceux qui font le balayage à sec;

Ceux qui ne se lavent pas les mains avant les repas;

Ceux qui dorment leur fenêtre fermée;

Ceux qui mangent à la vapeur;

Ceux qui ne prennent pas d'exercice;

Ceux qui portent à leur bouche crayons, plumes, argent, billets de tramways, etc.;

Ceux qui fuient le soleil et l'empêchent de pénétrer chez eux;

Ceux qui se couchent trop tard.

MA MERE

Mon éducation était toute dans les yeux plus ou moins sereins et dans le sourire plus ou moins ouvert de ma mère. Les rêves de mon coeur étaient dans le sien. Elle ne me demandait que d'être vrai et bon. Je n'avais aucune peine à l'être: mon père me donnait l'exemple de la sincérité jusqu'au scrupule, ma mère, de la bonté jusqu'au dévouement héroïque. Ma pensée, toujours en communication avec celle de ma mère, se développait, pour ainsi dire, dans la sienne. Les autres mères ne portent que neuf mois leur enfant dans leur sein, je puis dire que la mienne m'a porté douze ans dans le sien, et j'ai vécu de sa vie morale comme j'avais vécu de sa vie physique dans ses flancs, jusqu'au moment où j'en fus arraché pour aller vivre de la vie putride, ou tout au moins glaciale des collèges.

Je puisais surtout dans l'âme de ma mère, je lisais, à travers ses yeux, je sentais à travers ses impressions, j'aimais à travers son amour, elle me traduisait tout: nature, sentiment, sensations, pensées. Sans elle, je n'aurais rien su épeler de la création que j'avais sous les yeux; mais elle me mettait le doigt sur toute chose. Son âme était si lumineuse, si colorée et si chaude, qu'elle ne laissait de ténèbres et de froid sur rien. En me faisant peu à peu tout comprendre, elle me faisait en même temps tout aimer. En un mot, l'instruction sensible que je recevais n'était point une leçon, c'était l'action même de vivre, de penser et de sentir que j'accomplissais sous ses yeux, avec elle, comme elle et par elle. C'est ainsi que mon coeur se formait en moi sur un modèle que je n'avais même pas la peine de regarder tant il était confondu avec mon propre coeur.

LAMARTINE.

Comment devenir populaire

Un jeune homme ambitieux demanda dernièrement à un de nos grands capitaines industriels de lui donner dix règles dont l'application lui ferait atteindre la popularité. Sa demande fut agréée, et l'homme d'affaire promit qu'il se rendrait à ses désirs dans quelques jours. Notre jeune homme vécut dans une fébrile attente durant ces quelques jours, et un matin, avec une émotion bien excusable, il ouvrit une missive contenant ces dix commandements écrits en une écriture ferme et bien lisible:

1. Mêlez-vous de vos affaires.
2. Mêlez-vous de vos affaires.
3. Mêlez-vous de vos affaires.
4. Mêlez-vous de vos affaires.
5. Mêlez-vous de vos affaires.
6. Mêlez-vous de vos affaires.
7. Mêlez-vous de vos affaires.
8. Mêlez-vous de vos affaires.
9. Mêlez-vous de vos affaires.
10. Mêlez-vous de vos affaires.

RECETTES

Potage polonais

Pétrir une cuillerée à bouche de farine avec deux oeufs, 2 onces de beurre, sel et poivre. En former de petites boulettes que l'on fait frire au beurre et que l'on serre avec un bouillon gras ou maigre.

* * *

Chou au lard

Couper une pomme de chou bien blanche en quatre morceaux ou en huit morceaux si le chou est gros. Mettre ces morceaux dans une marmite d'eau bouillante et salée et laisser cuire une heure. Au bout de ce temps et quand le chou est parfaitement cuit, le faire égoutter et le mettre dans une cocotte de fonte avec une cuillère à bouche de bonne graisse de porc et une demi-livre de lard maigre. Ajouter une tasse de bouillon gras ou à défaut de bouillon une tasse d'eau de cuisson. Ajouter encore une gousse d'ail, sel, poivre. Fermer la cocotte et cuire à l'étouffé doucement pendant une heure et demie. Pour servir, couper le lard en tranches minces, et garnir le plat de chou. Eviter de trop écraser ce dernier.

* *

Croquettes de homard

Ces croquettes se feront de restes de homards frais; pattes, débris, etc., ou de homard de conserve; une petite boîte fera un gros plat et constituera ainsi une entrée avantageuse.

Faire une sauce béchamelle épaisse, avec farine, beurre, eau, sel, poivre, un peu de noix muscade râpée; les proportions en rapport avec la quantité de croquettes que l'on désire faire. Il faut que la béchamelle soit assez épaisse pour se solidifier en refroidissant — comme d'ailleurs pour toutes les croquettes. Couper le homard, ou la langouste, en petits morceaux; verser la béchamelle dessus; laisser refroidir. Le homard et la béchamelle auront été mis dans un plat creux où le mélange se prendra facilement. Couper cette pâte, en former des croquettes, les passer à l'oeuf battu, à la chapelure ensuite; de nouveau, à l'oeuf battu, de nouveau à la chapelure, et faire frire à grande friture, de préférence à l'huile.

PETITS CONSEILS

Préparation des peaux

On nous a demandé, à diverses reprises, comment il faut s'y prendre pour conserver les peaux des petits mammifères, tels que le chat, le lièvre, l'écureuil, le renard, la fouine, etc.

Après avoir écorché l'animal et avoir bien dégraissé la peau, frottez l'intérieur avec de l'alun pulvérisé, puis mettez une couche d'alun assez épaisse sur un papier et roulez la peau dedans.

Les quantités à employer sont une livre pour un petit animal (genre écureuil), deux livres pour un animal moyen (type lièvre), et 4 à 6 livres pour un animal plus grand (genre renard); il vaut mieux d'ailleurs forcer ces quantités. Laissez les peaux plusieurs jours dans l'alun, jusqu'à ce que le poil tienne bien en le tirant.

Voici une seconde méthode moins simple.

Faites dissoudre une livre d'alun et une demi-livre de sel marin dans 5 pintes d'eau. Pour que la dissolution soit parfaite, faites-la bouillir, et quand elle est refroidie, plongez-y les peaux. Laissez-les tremper dans ce bain, plus ou moins longtemps selon leur grosseur, en ayant soin de remuer le liquide et de retourner les peaux deux ou trois fois par jour. Il faut que les peaux y baignent complètement.

Au sortir du bain, on les presse pour en extraire le plus d'eau possible, et on les met sécher dans un courant d'air, à l'abri du soleil.

L'EVANGILE

XXVIe dimanche après la Pentecôte

Vie dimanche après l'Epiphanie (S. Matth., XIII, 31-35)

En ce temps-là, Jésus proposa au peuple qui le suivait en foule une parabole, en disant: Le royaume des cieux est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est, à la vérité, la plus petite de toutes les semences; mais quand il a poussé, c'est le plus grand de tous les légumes, et il devient un arbre, en sorte que les oiseaux du ciel se reposent sur ses branches. Il leur dit encore une autre parabole: Le royaume du ciel est semblable à du levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit entièrement levée. Jésus dit au peuple toutes ces choses en paraboles, et il ne leur parlait point sans paraboles, afin que cette parole du Prophète fût accomplie: J'ouvrirai ma bouche pour dire des paraboles, je publierai des choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

Calendrier de la semaine

Jeudi 15 novembre — Ste Gertrude.

Vendredi 16 — S. Edmond.

Samedi 17 — S. Grégoire.

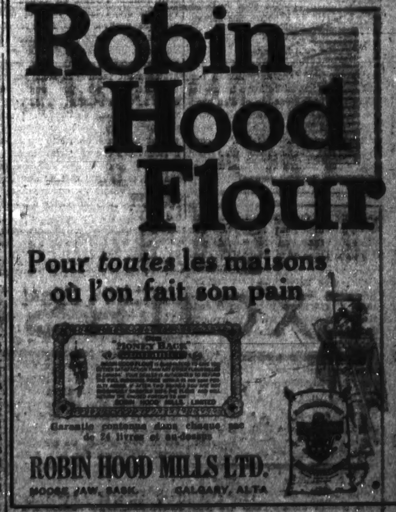
Dimanche 18 — Vingt-sixième dimanche après la Pentecôte. Dédicace de la Basilique S. Pierre et S. Paul.

Lundi 19 — Ste Elizabeth de Hongrie.

Mardi 20 — S. Félix de Valois.

Mercredi 21 — Présentation de la B. V. Marie.







L'AVENIR DE L'ELEVAGE DANS L'OUEST

L'industrie animale est appelée à devenir la principale source de revenu de l'Ouest, mais le cultivateur doit d'abord acquérir de l'expérience et se contenter d'un troupeau de dimension moyenne

Lorsqu'on discute, avec les cultivateurs de l'Ouest, l'avenir de l'élevage du bétail, on est étonné de voir combien les vues diffèrent sur cette question. Beaucoup de gens affirment que l'avenir est loin d'être brillant; d'autres, au contraire, établis dans le même district, prétendent que ce sont les bestiaux, les vaches laitières et les poules qui les ont fait vivre.

Tous parlent d'expérience. Comment donc concilier ces deux conclusions si différentes? Y a-t-il deux réponses à cette question? Nous ne le croyons pas. Il nous semble que la première réponse est celle d'un homme qui a essayé d'élever des bestiaux sur une assez grande échelle sans avoir toute l'expérience qu'il lui aurait fallu, qui a essayé en un mot de conduire l'élevage des animaux tout comme il aurait conduit la culture du grain. La réponse de cet individu sera toujours la même, car ses méthodes sont fondamentalement mauvaises et ne peuvent jamais réussir, sauf dans des cas exceptionnels. La deuxième réponse sera donnée par l'homme qui a gardé des bestiaux sur une petite échelle pour s'aider à vivre, et non pas pour faire de l'argent. Sa réponse sera toujours la même parce que ses méthodes sont fondamentalement bonnes et qu'elles conduisent toujours au succès lorsqu'elles sont intelligemment suivies.

Manque d'expérience

Tous les cultivateurs de l'Ouest ne comprennent pas encore comme ils le devraient que l'élevage du bétail et la culture avec du [illegible] devraient former une partie intégrale de leur industrie. Beaucoup d'entre eux n'ont eu que peu ou point d'expérience dans la conduite des animaux de la ferme, en dehors des chevaux. Lorsque ces hommes se décident à se mettre à l'élevage parce qu'ils ont rencontré des difficultés dans la culture du grain, ils commettent généralement l'erreur de mettre trop de capitaux dans l'entreprise avant d'avoir appris l'industrie ou d'avoir fait les changements nécessaires dans leur système de culture, changements qui doivent nécessairement avoir lieu lorsque l'élevage du bétail fait partie du système d'exploitation de la ferme.

Tous les cultivateurs savent combien il est important de préparer la terre et de semer les récoltes à bonne époque. Ils savent toute l'importance de la bonne semence et des bonnes méthodes de culture et ils savent qu'un délai de quelques jours signifie souvent toute la différence entre une bonne et une mauvaise récolte; ils savent qu'il est important d'avoir de bonnes machines pour faire les semailles et la récolte. Enfin ils font généralement tous les préparatifs nécessaires pour prendre soin de la récolte à partir de l'époque des semailles jusqu'à la moisson.

Ce qu'il faut savoir

Comprennent-ils bien qu'il est important de tenir les animaux en bon état en tout temps, de faire naître les veaux à la bonne époque et d'en prendre soin pour qu'ils aient l'âge et le poids voulus à la bonne époque? Lorsqu'il s'agit de vaches laitières, comprennent-ils l'importance d'un bon abri, d'une nourriture abondante et bien choisie en tout temps?

Ceux qui ne sont pas initiés se figurent que l'élevage des moutons ne présente que peu de difficultés. Un homme et un chien peuvent pendant des mois se charger d'un troupeau de plusieurs centaines de moutons. Cela paraît facile et c'est facile pour l'homme et son chien parce qu'ils ont appris leur métier, parce qu'ils ont eu des années d'expérience, parce qu'ils connaissent les moutons, qu'ils pourvoient à leurs besoins et qu'ils en prennent soin. Remettez ces moutons à un novice et, en très peu de temps, vous constaterez une grande détérioration dans l'état du troupeau.

Changements nécessaires

Il n'est pas facile de changer de système, de se mettre à l'élevage du bétail sur une ferme où l'on s'est contenté jusqu'ici de cultiver du grain. Il y a bien des changements à faire pour cela. Il faut fournir des pacages, cultiver des plantes fourragères, introduire des plantes binées, poser quelques longueurs de clôture et enfin construire quelques bâtiments pour abriter les animaux; tout ceci ne se fait pas en un jour. Il faudra que bien des années s'écoulent avant que l'on puisse modifier les méthodes d'exploitation qui s'adaptent à la culture du grain pour que le bétail puisse devenir une partie intégrale de l'exploitation. Mais il faut que ces changements se produisent; partout dans l'Ouest, les cultivateurs cherchent à sortir de leurs difficultés actuelles. C'est de cette façon, croyons-nous, qu'ils en sortiront. C'est pourquoi nous sommes absolument convaincus que l'élevage a un brillant avenir, peut-être par immédiatement, mais sûrement plus tard.

Sur une petite échelle

Les animaux de toutes sortes rapportent le revenu le plus élevé lorsqu'ils sont gardés en nombre relativement restreint. Par exemple, il est évident que la ferme petite ou de dimension moyenne est l'unité idéale pour l'établissement d'un système de culture bien équilibré. Il est excessivement difficile de faire de l'argent sur des animaux dont l'élevage est entrepris sur une très grande échelle à moins que leur élevage ne se fasse sur certaines bases très précises. Par exemple une grande ferme à grain pourrait facilement et avec profit nourrir et engraisser des boeufs ou des agneaux pendant les mois d'automne et d'hiver sans déranger en rien son système régulier d'exploitation.

L'engraissement des boeufs

On demande: "Y a-t-il avantage à engraisser des boeufs?" Les résultats des expériences conduites en ces vingt-cinq dernières années par les fermes expérimentales du Dominion donnent à cette question une réponse tout à fait affirmative. Chaque année les opérations d'engraissement ont laissé un bénéfice et dans beaucoup d'essais les grains donnés au bétail rapportaient plus de deux fois autant, que lorsqu'ils étaient vendus sous forme de grain. Il se sacrifie à l'heure actuelle sur les marchés de l'Ouest des milliers d'animaux d'engrais qui se vendent de deux à trois sous la livre. Les nourrisseurs expérimentés prétendent qu'un écart d'un sou et trois-quarts à deux sous, entre le prix d'achat et le prix de vente, suffit pour laisser un bénéfice. Dans l'Ouest du Canada, l'écart est de deux fois ce chiffre presque tous les ans. On ne pourrait apporter d'argument pour démontrer que le nourrissage du bétail ne peut se faire avec succès dans l'Ouest du Canada. Toutes les preuves qui existent démontrent très clairement que l'engraissement peut rapporter un bon profit.

Beaucoup d'animaux que l'on rencontre dans l'Ouest du Canada descendent d'une bonne race et on en voit les preuves dans le type et la couleur des boeufs que l'on trouve sur n'importe quel marché de l'Ouest. Le mauvais état de ces animaux, leur engraissement incomplet sont par trop évidents. On vend les boeufs avant qu'ils soient à point et on les vend au mauvais moment de l'année. C'est là une preuve que les hommes qui s'occupent de cette industrie ne la connaissent pas encore parfaitement. Ils expédient souvent des animaux sans s'inquiéter de leur état et ceci explique l'état actuel de nos marchés de l'Ouest. Ils sont encombrés d'animaux qui ne sont pas prêts à être vendus. Même aujourd'hui, les boeufs bien à point et de bonne qualité se vendent à prix raisonnable.

Combien d'animaux faut-il avoir?

Comment peut-on faire des progrès dans l'élevage? Nous avons déjà dit que la ferme, petite ou de dimension moyenne, est celle qui se prête le mieux à la bonne exploitation du bétail. La raison pour ceci se trouve dans le fait que l'élevage du bétail doit toujours être conduit par le cultivateur ou par les membres immédiats de sa famille, avec peut-être un homme engagé à l'année. Il en résulte que le nombre des animaux doit nécessairement être limité. On ne saurait indiquer définitivement le nombre d'animaux que l'on peut garder sur une ferme d'un quart de section ou d'une demi-section, car la nature du sol du district dans lequel se trouve la terre et beaucoup d'autres facteurs doivent être considérés. En général, cependant, le cultivateur ordinaire sera bien avisé de se contenter de cinq a quinze vaches laitières, de huit à dix boeufs d'engrais, d'un troupeau de vingt à trente brebis, d'une ou de deux truies portières, d'une basse-cour de vingt-cinq à cinquante poules et probablement de quatre à huit chevaux. Bien entendu, il n'est pas nécessaire que chaque cultivateur garde toutes ces espèces d'animaux, mais les cultivateurs pratiques ont constaté par l'expérience que ce sont les troupeaux de cette dimension qui donnent les meilleurs résultats dans les conditions ordinaires.

Pour beaucoup de gens, l'engraissement des boeufs signifie l'engraissement d'un nombre suffisant d'animaux pour remplir des charges de wagons. Cela n'est pas nécessaire, ni même à conseiller. Cette année, il s'est expédié de cinquante à cent wagons de boeufs maigres de l'Ouest du Canada à un seul district de l'Ontario pour y être engraissés, mais très peu de cultivateurs de ce district engraissent plus de huit à dix têtes à la fois. Il en est de même de l'industrie laitière. Souvent, on a plus d'avantage à traire un petit nombre de vaches qu'à en traire un grand nombre. Ceci s'applique surtout aux commençants, c'est-à-dire à la majorité des cultivateurs de l'Ouest en ce qui concerne la culture bien conduite.

Choix des reproducteurs

Le bon choix des reproducteurs est essentiel. L'emploi de reproducteurs pur sang des bons types s'impose, mais à l'heure actuelle, le meilleur moyen d'y arriver est par l'expérience, et c'est pour cela que le changement qui se fait actuellement dans la culture ira lentement mais sûrement jusqu'à ce que l'agriculture de l'Ouest se trouve un jour sur une base beaucoup plus ferme qu'elle ne l'était dans le passé, et lorsque ce jour arrivera, on trouvera que l'industrie animale est devenue, dans une très grande mesure, la source principale du revenu du cultivateur ordinaire dans l'Ouest du Canada.

L'INDUSTRIE DU LAIT A LA RIVIERE LA PAIX

Une industrie qui promet à cause des bons pacages et des plantes fourragères

L'inspecteur D.-E. Arsenault relate les progrès de l'industrie laitière dans le district de Rivière de la Paix, dans une lettre adressée à la division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération. On ne peut guère se faire une idée de la richesse et des merveilleuses ressources qu'offre ce district pour l'industrie laitière, dit M. Arsenault, parce que la majeure partie du chemin de fer passe à travers des terres boisées.

Une des raisons pour lesquelles les cultivateurs se tournent vers la culture mixte, principalement l'industrie laitière, c'est qu'il est très difficile de vendre les produits bruts de la ferme à cause de l'éloignement et des frais excessifs de transport. Une autre raison, c'est que la quantité illimitée de foin à panier et d'autres plantes fourragères fournissent des pacages pour un grand nombre d'animaux. Les beurreries de Rivière la Paix et de Grande Prairie font toutes deux de bonnes affaires.

L'une des meilleures régions pour l'industrie laitière se trouve dans le district de Valhalla, qui est à environ 40 milles de Grande Prairie. Une nouvelle beurrerie ouverte en juin dernier à Fahler, par un fabricant de beurre de Saint-Hyacinthe, Qué., reçoit la crème de 150 patrons, qui tous se trouvent dans un rayon de 12 milles. En juin et en juillet presque 80 pour cent du beurre a été classé dans la catégorie spéciale. Fahler a été colonisé en 1912 par une centaine de familles canadiennes-françaises. Ce district offre d'abondants pacages.

Un conte par semaine

LES YEUX

— Allons, allons, Miette, ne me regarde donc pas comme ça dans les yeux!

— Ca te gêne, mon vieux parrain?

— Ce n'est pas que ça me gêné, mais enfin, ça me déplait... Ca m'ennuie, quoi! Voilà un quart d'heure que tu me regardes dans les yeux. Tu ne les as pas encore assez vus, mes yeux?

— Non, parrain. C'est drôle, les yeux, c'est tout à fait drôle. Alors, j'aime bien les regarder!

A califourchon sur les genoux de M. Bérenger, Miette fixe, en effet, le vieil homme avec une insistance qui frise l'incorrection. Il est vrai que Miette est la filleule de M. Bérenger, et qu'une filleule, après tout, a bien le droit de regarder son parrain dans les yeux. Sinon, je vous le demande, quel avantage aurait-on à posséder un parrain?

Miette a 7 ans, M. Bérenger 60. Miette est écolière dans un pensionnat, M. Bérenger professeurs dans un collège. Miette est ignorante et imaginative, M. Bérenger positif et savant. Miette croit à toutes les fictions, à toutes les fantaisies que lui inspire sa petite âme charmante; M. Bérenger ne croit qu'à ce qui se voit, se touche, s'explique par des figures ou se prouve par des expériences. Ils sont loin, très loin l'un de l'autre. Mais ils ont l'un pour l'autre beaucoup d'affection. On peut ne pas considérer les choses sous le même angle et cependant sympathiser.

— Oui, c'est drôle, les yeux, parrain. Tes yeux, ils sont drôles. Il y a un rond bleu dans le blanc, et, au milieu du rond bleu, un petit trou noir. Ou plutôt, ce n'est pas un petit trou, mais ça y ressemble.

— Excuse-moi de te contredire, Miette, mais c'est bien un petit trou. C'est la pupille, ouverture circulaire de diamètre variable percée dans la membrane iris, et par où les rayons lumineux, à travers le cristallin, parviennent à la rétine.

— Oh! que tu sais de jolis mots, parrain! Et le rond bleu, qu'est-ce que c'est?

— Je viens de te le nommer: l'iris. Il est diversement pigmenté suivant les individus, bleu chez moi, marron chez toi...

— Et le blanc où il y a des petites raies rouges en zigzag?

—La cornée, que strient des veinules... Ca t'intéresse beaucoup, Miette, les différentes parties de l'oeil?

Miette hausse légèrement les épaules:

— Oh! non, mon pauvre parrain, ça ne m'intéresse pas du tout; d'abord, si tu crois que je me rappelle!... Mais, n'empêche, ça me fait plaisir; pendant ce temps-là, tu oublies de me dire de ne plus te regarder.

— Ah! vraiment? Eh bien, maintenant, je ne te le dis plus: je te l'ordonne. Miette, cesse de me regarder!

— Encore un peu, rien qu'un peu... Ecoute, parrain: au fond du petit trou noir, je vois quelque chose...

— Quoi donc?

— Devine.

Elle sourit. Une fossette se creuse dans sa joue futée:

— Je m'y vois, moi! Il y a une petite Miette dans tes yeux. Elle a l'air d'être appuyée à une petite fenêtre et de se pencher en dehors... Bonjour, Mademoiselle Miette, vous êtes dans les yeux de votre parrain!

— Tiens! raille M. Bérenger, quel phénomène! Ton image frappe ma rétine, il est tout naturel que tu en aperçoives le reflet en face de toi, comme dans une glace.

— Je ne sais pas si c'est un reflet et si ça frappe ta rétine, mais je sais que je suis dans tes yeux. Ca m'amuse, d'être dans tes yeux... Est-ce que tu te vois aussi dans mes yeux?

— Evidemment! Ta propre rétine est impressionnée par ma propre image, de la même façon...

— Oh! parrain, tu me fais de la peine, à présent, avec tes rétines! Laisse un peu les rétines tranquilles! Tu raconteras ça à tes élèves, mais moi, je suis sur tes genoux, je me regarde dans tes yeux, alors, les rétines, ça m'est bien égal... Dis-moi plutôt si je suis encore dans tes yeux, même quand tu les fermes?

— Mais non! Que tu es bizarre! Du moment où la paupière vient s'interposer devant l'oeil, celui-ci ne reçoit plus aucun rayon. Il ne voit plus rien. Tu ne vois plus rien quand tu fermes les yeux, n'est-ce pas? Le nerf optique...

— Je te demande pardon, interrompt Miette. Je les ferme, et je te vois encore... Oui, va, je te vois encore, avec ta moustache, et ta dent qui te manque, et le petit bouton que tu as sur le nez!

— Tu me vois par le souvenir. Ce ne sont pas tes yeux qui me voient, c'est ta mémoire.

— Ca a une rétine, la mémoire?

— Non...

— Eh bien, alors? Ca ne peut pas voir... Si, si, c'est avec mes yeux que je te vois, même quand je les ferme. Parce que tu es dans mes yeux comme je suis dans les tiens. Tu es penché à ta petite fenêtre. Allons, parrain, regarde bien, est-ce que tu n'es pas penché à ta petite fenêtre de mes yeux?

Avec une condescendance maussade — ce qu'elle est entêtée, cette Miette! — M. Bérenger acquiesce:

— Sans doute, sans doute, j'y suis. Mais j'ai pris la peine de te démontrer...

— Bon! bon! Ne me démontre plus, je n'ai pas besoin que tu me démontres... Nous sommes chacun dans les yeux l'un de l'autre... C'est moi qui vais te démontrer... Ferme les tiens, de z'yeux, s'il te plaît, parrain.

M. Bérenger obéit.

— Là! Est-ce que tu ne me vois plus?

M. Bérenger est franc: la frimousse de Miette demeure gravée en lui, aussi nette que sur une photo; il ne saurait en disconvenir.

— Je te vois... mon Dieu!... Je te vois, assurément; mais, quand je te dis que je te vois, ce n'est qu'une manière de parler...

— Oui, tu chipotes, comme d'habitude! Maintenant, rouvre-les!

Il les rouvre. Miette y plonge les siens. Aussitôt, triomphante:

— Ah! je suis encore dedans! J'y suis toute pareille qu'avant! Si j'en étais sortie, je n'aurais pas pu y rentrer si vite!... Les volets étaient fermés, parrain, mais j'étais tout de même à ma petite fenêtre!

Une dernière fois, contre les utopies fantasques de Miette, M. Bérenger essaye de plaider la cause bafouée de la science:

— Enfin, Miette, puisque mes paupières...

Mais elle ne l'autorise pas à continuer.

— Mon cher vieux parrain, dit-elle en secouant ses boucles, quand on a des petits oiseaux bien apprivoisés dans une cage, tu sais, on peut leur ouvrir la porte, on peut la fermer, ils ne s'en vont pas. Eh bien! moi, c'est la même chose. Tes yeux, c'est des cages, et moi, dans chaque oeil, je suis un petit oiseau dans sa petite cage. Un petit oiseau bien apprivoisé: tu peux ouvrir tes yeux, tu peux les fermer, je suis toujours dedans. Et toi aussi, tu es un vieux oiseau apprivoisé qui reste toujours dans mes yeux... Et tu ne sais pas pourquoi ils sont si bien apprivoisés, ces oiseaux-là?

Son rire fuse. Elle lui empoigne la tête à deux mains, lui fait décrire un quart de tour, à droite, et lui chuchote, câline, dans le creux de l'oreille:

— Parce qu'on s'aime bien, nous deux, parrain!

René DUVERNE.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 12 novembre 1923

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Graine	Mardi 6 Nov.	Merc. 7 Nov.	Jeudi 8 Nov.	Vendi. 9 Nov.	Sam'di 10 Nov.	Lundi 12 Nov.
Blé No. 1 Nord	.97⅜	.97⅜	.97⅛	.97½	.96¾	.97⅝
2 Nord	.94⅜	.94⅞	.94⅛	.94⅛	.93¾	.94⅝
3 Nord	.89⅜	.89⅞	.89⅛	.89⅛	.88¾	.89⅝
Avoine 2 CW	.40⅜	.40½	.40⅛	.40	.39¼	.39½
3 CW	.37⅜	.37⅝	.37⅛	.37	.36½	.36½
Orge 3 CW	.51⅜	.51⅛	.52½	.52⅛	.52⅛	.52½
4 CW	.47⅜	.47⅛	.48⅜	.49	.48⅛	.49½
Lin 1 NW	2.02¾	2.04⅜	2.05	2.04½	2.03⅛	2.03⅜
2 CW	1.98⅜	2.00⅜	2.00⅞	2.00½	1.99	1.99½
Seigle 2 CW	.63⅜	.64⅜	.64⅛	.65	.64	.64

Prix sur voie (Track)

Graine	Mardi 6 Nov.	Merc. 7 Nov.	Jeudi 8 Nov.	Vendi. 9 Nov.	Sam'di 10 Nov.	Lundi 12 Nov.
Base Blé 1 Nord	.97⅜	.97⅛	.97⅛	.95⅞	.94⅞	.95⅝
Avoine 2 CW	.40⅜	.40½	.40⅛	.39⅜	.38⅝	.38½
Orge 3 CW	.51⅜	.51⅛	.52½	.51⅛	.51	.51⅛
Lin 1 NW	2.02¾	2.04⅜	2.04⅛	2.02	1.98¾	1.99⅜
Seigle 2 CW	.63⅜	.64⅜	.64⅛	.64⅛	.63⅜	.63⅜

Options

Graine	Mardi 6 Nov.	Merc. 7 Nov.	Jeudi 8 Nov.	Vendi. 9 Nov.	Sam'di 10 Nov.	Lundi 12 Nov.
Blé Novembre	.97⅜	.97⅛	.97⅛	.97½	.96¾	.97⅝
Decembre	.93¾	.93⅝	.93⅛	.93⅛	.92⅜	.93⅝
Mai	.98½	.98⅝	.98⅜	.98⅝	.97¾	.98⅝
Avoine Novembre	.40⅜	.40¾	.40⅛	.40	.39¼	.39½
Decembre	.38¼	.38¾	.38⅜	.38⅜	.37⅜	.37½
Mai	.41½	.41¾	.41⅜	.41¾	.41⅛	.41½
Orge Novembre	.51⅜	.51⅛	.52⅜	.52⅜	.52	.52⅜
Decembre	.50⅜	.50⅜	.50⅜	.50⅜	.51	.50⅜
Mai	.54⅜	.54⅜	.54⅛	.54	.53½	.53⅝
Lin Novembre	2.02½	2.04⅜	2.04⅞	2.04⅛	2.03	2.03½
Decembre	1.95¼	1.96½	1.96⅛	1.96	1.92⅜	1.93½
Mai	2.01⅜	2.02½	2.02⅛	2.02	2.00⅜	2.00
Seigle Novembre	.63⅜	.64⅜	.64⅛	.65	.64	.64

LE MARCHE

13 NOVEMBRE 1923

Bouvillons—

Excellents	$4.75—$5.00
Bons	$3.75—$4.50
Moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75

Bouvillons engraissés—

De choix	$3.25—$3.50
Bons	$2.00—$2.25

Bouvillons à engraisser —

De choix	$3.75—$4.00
Bons	$2.75—$3.50

Boeufs—

Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00

Taureaux—

De choix	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50

Taures de boucherie—

De choix	$3.75—$4.00
Assez bonnes	$2.50—$3.50

Taures à engraisser—

De choix	$2.50—$2.75
Bonnes	$1.50—$2.25

Veaux—

De choix	$4.50—$5.00
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.50—$3.50

Vaches de boucherie—

De choix	$2.75—$3.00
Bonnes	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.75—$2.00
Pour conserves	$ .50—$1.50

Moutons & agneaux—

Moutons bons	$4.00—$6.00
Moutons ordinaires	$2.50—$3.50
Agneaux bons	$8.00—$10.00
Agneaux ordinaires	$6.00—$7.00

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—

Bacon de choix	$8.30
Porc épais	$7.60
Lourds	$6.60
Très lourds	$5.60
Porc d'étal	$7.00
Légers	$7.25
Inférieurs	$3.60
Truies No 1	$5.60
Truies No 2	$4.60
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .3[illegible]

Oeufs—

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extra, la douzaine	$ .3[illegible]
Premiers	$ .32
Seconds	$ .2[illegible]
Félés	$ .1[illegible]

Pommes de terre—

Nouvelles. Le minot	$ .75—$.90

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.62½

Western Canada "Purity"—

Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.62½

Ogilvie "Royal Household"—

Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.62½

Maple Leaf Flour Mills—

Sac de 98 livres	$3.47½
2 sacs de 49 livres	$3.52½
4 sacs de 24 livres	$3.62½

Alimentation—

Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$2.75

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$13.00
"Red Top" No 2	$11.00
Terre haute	$9.00

GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG




PRIX - 158 - PRIX

L'administration de

"LA LIBERTE"

et de la

"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez

TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront R-E-I-M-E-R

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront R-E-I-M-E-R. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans l'édition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

LA SEMAINE DU LIVRE CANADIEN

Elle aura lieu à Montréal pendant la semaine du 18 novembre

Montréal — L'exposition du livre canadien aura lieu, cette année, durant la semaine du 18 novembre. Déjà l'Association des Auteurs canadiens se prépare à en faire un succès, comme au cours des années passées.

Durant la semaine du livre, la section française de l'Association des Auteurs canadiens exposera, en différents endroits, plus d'une centaine de volumes nouveaux, dus à la plume de nos compatriotes et parus au cours de l'année. De leur côté, les membres de la section anglaise, en recueillant tous les livres anglais parus dans les autres provinces et ici, espèrent exposer plus de cinq cents volumes.

Les auteurs de langue française exposeront leurs oeuvres à la bibliothèque Municipale, à la bibliothèque Saint-Sulpice et à l'institut Fraser. Ceux de langue anglaise exposeront aussi à l'institut Fraser, ainsi qu'à la bibliothèque de McGill, où toute une salle sera mise à leur entière disposition.

C'est l'intention des auteurs de langue française de n'exposer à l'institut Fraser que les oeuvres de luxe. Il s'en trouve déjà un bon nombre à l'institut, et ceux-là constituent une superbe collection qu'il suffira de compléter pour les soumettre à l'exposition.

A la bibliothèque Municipale durant la "Semaine du Livre", nous trouverons encore quelques-unes des raretés de la fameuse collection Gagnon, ainsi qu'une quantité de livres nouveaux. A Saint-Sulpice, la collection comprendra aussi des livres de luxe.

En plus de ces diverses expositions, la section française est à faire des arrangements spéciaux pour que des conférences, à la portée des enfants soient faites dans les écoles, afin d'inciter les élèves à mieux apprécier les livres canadiens, et à les lire plus souvent et avec plus d'intérêt.

500 jeunes filles sont venues d'Angleterre au Canada cette année

La semaine dernière est arrivée à Winnipeg l'arrière-garde d'un mouvement total de 500 jeunes filles qui ont émigré au Canada, cette année, des Iles Britanniques. Ce dernier contingent se composait de 49 personnes. Les jeunes filles capables de se livrer aux travaux domestiques sont désireuses de venir dans notre pays, mais les servantes très expérimentées sont si bien payées en Angleterre qu'elles ne songent pas à s'expatrier. Des groupes importants d'Anglaises seront amenées au Canada de bonne heure au printemps prochain.

Mgr Prud'homme et l'action nationale par les chants patriotiques

Lettre de Sa Grandeur au Rév. Père Georges Boileau, O.M.I., de Gravelbourg, Sask.

Evêché de Prince-Albert, Sask.

Mon Révérend Père,

Merci de l'envoi de vos "Chants Patriotiques" nouveaux. Continuez votre belle oeuvre. Par la chanson, vous allez faire connaître et aimer notre héroïque histoire et les vaillants apôtres, — prêtres et laïques, — qui sont venus apporter dans l'Ouest Canadien le flambeau de la foi et de la civilisation française. Ces deux grandes choses ont droit d'être connues et aimées. Laissez parler votre âme et poursuivez sans relâche l'oeuvre commencée. Le bien déjà accompli fait beaucoup espérer pour l'avenir.

Je souhaite à ces chants une rapide et abondante diffusion dans nos foyers et nos maisons d'éducation.

Votre tout dévoué en N.-S.,
† Joseph-H. PRUD'HOMME,
Ev. de P.-Albert et Saskatoon.

N.B.—Les chants déjà parus sont "La Survivance de Dollard des Ormeaux", "Le blé qui lève", "Le doux parler ancestral", "Expansion française", "Floraison de lis au Canada français", "Le baiser de la langue française aux petits de chez-nous", "Langue française... à l'âtre des chaumières", "Stances patriotiques des écoliers de langue française à la Vierge Immaculée", etc. Ces chants inédits ont été mis en musique harmonisée (avec accompagnement de piano), et sont en vente chez l'auteur au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., et à l'"Action française", 369, rue Saint-Denis, Montréal. Prix: 35 sous l'unité.

Une sainte nord-américaine

Il n'y a, sur le calendrier, aucun saint qui soit d'origine nord-américaine. Cette lacune va, paraît-il, être comblée. Le Saint-Siège est en train d'instruire le procès de béatification d'Elisabeth-Anne Seton, qui était originaire des Etats-Unis. Elle vivait à la fin du XVIIIe siècle. Née puritaine, elle s'était convertie au catholicisme en Italie où elle avait amené, pour l'y soigner, son mari fort malade.

OTTAWA — L'hon. Rodolphe Lemieux est parti pour un voyage de quelques semaines en Europe.

Une usine Ford à Lévis?

Québec — Il est fortement question que M. Henry Ford établisse une fabrique d'autos Ford dans la province de Québec. L'un de ses directeurs généraux a visité jusqu'ici quatre villes dans ce but. On lui a offert des emplacements. Récemment, le maire J. Demers, de Lévis, a offert à Henry Ford les usines inoccupées de Lauzon, lesquelles sont entièrement outillées en vue de la machinerie. Des offres semblables ont déjà été faites à M. Ford. Il a été aussi question des usines de la "Machine Agricole limitée", maintenant désertes et merveilleusement outillées, à Montmagny. Mais M. Ford ne goûte pas ce dernier endroit par suite de l'absence de port. Il est donc vraisemblable que M. Ford choisira entre Lévis et les Trois-Rivières.

LE RESPONSABLE

Une mise au point au sujet de l'occupation de la Ruhr

Un journal financier de Paris, le "Capital", se demande à qui incombe véritablement la responsabilité de l'invasion de la Ruhr par la France, et il répond sans hésiter:

"C'est à l'Angleterre et à l'Amérique. Si, alors que le mark avait encore une valeur, les cabinets de Londres et de Washington avaient exigé qu'on indemnisât celle des nations alliées qui avait à elle seule, supporté presque tout le poids de la guerre, nous n'aurions pas à faire le geste de la justice qui prend au collet un failli frauduleux.

"Mais le bloc anglo-américain avait d'autres vues. Ce qui a cimenté ce bloc, c'est la spéculation sur le mark; les Harriman, les Speker, tous les banquiers de New-York et de Londres, qui ont joué le mauvais cheval en pontant sur le relèvement économique du Reich, ne pouvaient se résigner à l'effondrement de la devise allemande, lequel était pour eux un désastre.

A la faveur du désarroi économique, le bloc anglo-américain s'est uni pour s'assurer le contrôle de l'Europe et devenir l'arbitre du monde; dans ce but, pendant trois ans, il a mis obstacle sur obstacle au règlement des réparations.

"Ce n'est pas Poincaré qui envoie à Essen nos ingénieurs et nos soldats, c'est Lloyd George et Wilson."

Dieu a mis un devoir dans chaque joie, et une joie dans chaque devoir.

Dit comment supprimer rapidement le catarrhe

Les victimes du catarrhe, — ceux qui souffrent de rhume de maux de gorge, de bronchites, — peuvent se guérir chez eux même en inhalant du Catarrhozone. En usant du Catarrhozone vous n'avalez pas de remèdes, mais vous respirez une guérissante vapeur d'essences de pins directement dans les poumons et les voies respiratoires. Vous envoyez donc ainsi dans les voies respiratoires de pures essences et les plus antiseptiques aussi. Les germes sont tués, vous mettez fin aux malodorantes secrétions, vous aidez la nature et le mal est promptement enrayé. Rhumes et toux doivent cesser si vous respirez les pures essences du Catarrhozone. Eternuement et toux cesseront immédiatement. Prennent aussi fin la bronchite, l'irritation et la faiblesse de gorge. Que vous soyez jeune ou vieux, ayez recours au Catarrhozone. Traitement de deux mois, $1.00. Traitement moindre: 50 sous. En vente par tous les marchands ou The Catarrhozone Co., Montréal.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

M. l'abbé D. McDougall était en visite chez sa mère cette semaine. Il est reparti pour Woodridge jeudi matin.

• • •

Dimanche dernier M. le curé est allé bénir une magnifique croix chez M. Jos. Grégoire, presqu'en face de l'école. Il y avait grande foule rendue sur place pour assister à la cérémonie. Elles sont trop rares, ces croix le long de la voie publique, dans notre Ouest. Ne serions-nous pas mieux sous tout rapport, si cet étendard du Christ-Roi se présentait plus souvent à nos regards? Ce signe de la victoire plus vénéré partout affirmerait l'établissement, le maintien, le triomphe des catholiques et de leurs droits. Nous pouvons en voir trois dans la seule paroisse de Notre-Dame de Lorette.

Départ pour le couvent

En compagnie de la Mère Générale des Révérendes Soeurs de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe sont parties Catherine Marcoux et Marie Dufresne, pour entrer au noviciat de cette communauté. Nous souhaitons persévérance à ces jeunes filles dans leur pieux desseins, et nous leur souhaitons aussi beaucoup d'imitatrices. Le volier des célibataires n'en souffrira pas.

SAINTE-AMELIE

Baptême

Le 6 novembre — Marie-Emma-Josephine-Elmire, fille de Guillaume Martin et d'Antoinette Lacaille. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Pierre Archambault, nouveaux paroissiens de Laurier.

• • •

M. W.-J. Ward, député au fédéral, est venu adreser la parole à ses électeurs de Sainte-Amélie. C'est le seul député que nous avons eu pour tant s'intéresser à son comté. Cela fait trois fois qu'il parcourt son district et convoque la population en assemblée pour lui faire prendre connaissance de ses travaux pour les intérêts de tous ceux qu'il représente auprès du gouvernement.

Ici il nous a parlé de son voyage à la Baie d'Hudson, de ce qu'il a vu et entendu au sujet du terrain productif et improductif. En somme il croit que ce serait un grand avantage pour les provinces de l'Ouest que le chemin de fer fût construit et tout le peuple des dites provinces devrait présenter des résolutions aux gouvernements provinciaux aussi bien qu'au gouvernement fédéral pour exiger la construction immédiate de cette ligne.

Il a aussi donné un compte rendu du travail assidu et énergique qu'il a fait, qu'il fait et qu'il continuera de faire pour obtenir du gouvernement et de la Commission des chemins de fer nationaux un embranchement de la ligne d'Amaranth pour desservir le district de Sainte-Amélie.

Enfin il se propose en plus, dans son zèle et son dévouement pour les siens, de présenter au gouvernement, à la prochaine session, une résolution demandant d'accorder quittance aux soldats de retour pour l'argent qu'ils ont emprunté du gouvernement pour s'établir sur des terres et ainsi leur permettre de rester sur leur terre et commencer tout en neuf.

Puis, pour montrer peut-être l'intérêt qu'il a pour toute la population, il a bien voulu visiter chacune de nos écoles et donner des conseils pratiques aux enfants.

SAINT-LEON

Mlle Florina Payette est entrée au monastère de nos Révérendes Soeurs Chanoinesses le 1er novembre.

• • •

Dimanche, le 3 novembre, M. l'avocat Lacerte vint faire la perception parmi nous pour le bureau de l'Association d'Education et fit un éloquent discours de circonstance. Il distribua les certificats et prix obtenus par deux lauréates de l'école des Soeurs: Mlle Estelle Boyer, pour le VIIIe grade, avait obtenu 80 pour cent; Mlle Antoinette Rondeau, pour le VIe grade, avait obtenu 81 pour cent.

DUNREA

S'il faut en croire Dame Rumeur, nos jeunes gens de Dunrea, pour leur méditation quotidienne, depuis quelque temps, s'en tiennent à cette phrase de Dieu créant la femme: il n'est pas bon que l'homme soit seul!

Je ne veux rien affirmer dans ce sens mais seulement annoncer que Dunrea a enregistré, cette semaine, le quatrième mariage depuis la fin d'octobre... et on ne s'en tiendra pas là, dit-on.

[illegible] novembre, M. P.-H. [illegible], marchand de notre paroisse, conduisait à l'autel Mlle Bernadette Deschênes, autrefois de la Rivière du Loup, P. Q.

M. l'abbé Thériault, curé de Montmartre, cousin de la mariée, qui avait tenu à nous honorer de sa présence, a donné la bénédiction nuptiale et chanté la grand'messe. Notre choeur de chant, au complet, accompagné par Mlle Sarah Gaboury, notre dévouée organiste, a très bien rendu la Messe des Anges.

A l'offertoire, notre populaire maître-chantre, M. Jules Deschênes, frère de la mariée, a su tenir sous le charme de sa voix expressive et sonore tous les amateurs de bonne musique, en chantant avec un grand succès le Noël du mariage.

Après la messe, un nombreux cortège de parents et d'amis se rendit à la demeure des nouveaux époux, où un goûter fut servi.

Les nombreux et riches cadeaux présentés à M. et Mme P.-H. Boulet sont un témoignage de l'estime générale dont ils jouissent, en même temps qu'un tribut de reconnaissance pour leur dévouement à toutes les oeuvres paroissiales.

Nos souhaits de bonheur accompagnent l'heureux couple dans son voyage vers la lune... de miel.

"Ad multos annos!"

SAINT-VITAL

Un bracelet qui a été donné à Mgr Cloutier pour être râflé au profit de l'église, a été râflé chez M. Isaïe Ritchot, et a rapporté la somme de $20. Nous avons eu une très belle veillée à cette occasion, avec goûter, musique et chants.

SAINT-EUSTACHE

La grande soirée de paniers pour clôturer notre concours de popularité au profit des oeuvres paroissiales, qui devait avoir lieu le 13, a été renvoyée au mardi 20 novembre.

SASKATCHEWAN

MONTMARTRE

Naissances

Le 2 novembre — Mme A. Jalbert, une fille.

Le 7 novembre — Mme J. Levesque, une fille.

• • •

Mlle Blanche Breton est partie en voyage.

• • •

M. Albert Lachambre est en voyage au Bas Canada.

• • •

M. l'abbé Jérôme, vicaire à Montmartre, est allé à Gravelbourg.

• • •

Mlle Anna Rioux est partie pour entrer en religion.

• • •

M. Archambeault est allé passer l'hiver aux environs d'Edmonton.

• • •

M. et Mme Grant étaient, le 8 courant, à Montmartre, où M. Grant avait une cause à plaider comme avocat.

• • •

M. Browning a fait l'acquisition de la maison de Mme Vve Beaudin qui, de son côté, a acheté la résidence de M. A. Boyer.

• • •

M. William, notre forgeron, a quitté Montmartre pour Chicago avec sa famille.

• • •

M. Caron, père, est de retour à Montmartre, où il reprend sa forge.

WILLOW-BUNCH

Le correspondant de Willow-Bunch a été jusqu'à présent aussi muet qu'il est possible de l'être. Des excuses, il pourrait bien en donner: on en trouve toujours, surtout quand on n'a pas raison; ceci est connu. Disons, si vous voulez, qu'il a eu une sérieuse attaque d'une certaine maladie qu'on nomme neurasthénie quand on en constate les symptômes sur soi-même, et à laquelle on donne un autre nom lorsqu'on la constate chez les autres...

• • •

De plus, quant à donner des nouvelles il faut parler un peu de tout ce qui se passe, et ceci nous aurait entraîné dans des histoires de poursuites judiciaires, de comptes rendus de témoignages plus ou moins conformes à la vérité... en un mot dans un tas de choses frisant trop le scandale. Nous avons préféré ne pas y toucher.

• • •

Notre bazar annuel vient de se terminer. Résultat: $2,023, tous frais payés. C'est certainement beau, si l'on considère que le fait se reproduit tous les ans. Au nom de tous, merci aux dames et demoiselles qui, comme toujours, se sont surpassées. D'aucunes, paraît-il, se promettent de ne plus recommencer; mais nous sommes tous certains qu'à la prochaine occasion elles seront encore prêtes.

• • •

M. le curé Lemieux est de retour d'un voyage à Saint-Boniface où il est allé assister aux fêtes du centenaire de Mgr Taché. Il n'était que juste que notre paroisse, visitée plusieurs fois par l'illustre prélat lorsque nous nous trouvions à 80 milles du chemin de fer, fût représentée à cette occasion.

• • •

M. et Mme Jos. Boucher, ainsi que M. et Mme Donat Boucher, absents depuis quelques mois, sont de retour parmi nous.

GRAVELBOURG

Lauréats d'octobre

Liste des élèves qui ont obtenu les premiers rangs dans chaque classe pour le d'octobre:

Cours classique — 4me forme: 1. Léo-P. Sabourin; 2. Aimé Lizée. 3me forme: 1. Léo Ayotte; 2. Paul Laforest. 1re forme: 1. Paul Raby; 2. Germain Laville. Eléments latins: 1. Irénée Tourigny; 2. Gérard Tourigny.

Cours commercial — 2me commercial: 1. Victor Campeau; 2. Armand Arguin. 1er commercial: 1. Léon Nibus; 2. Léo Isabelle.

Cours préparatoire — 4me préparatoire: 1. Joseph Ross; 2. Théodore Préfontaine. 3me préparatoire: 1. Paul-Emile Tétrault; 2. Paul Boissel. 2me préparatoire: 1. Jules Lavertu; 2. Maurice Lizée.

• • •

Progrès rapides

Au moment de crayonner cette chronique, il est agréable de constater que le personnel de nos élèves, suivant actuellement les cours au collège, compte une trentaine de Collégiens de plus que l'année dernière à pareille époque. D'autres nouveaux étudiants, paraît-il, doivent venir prochainement se joindre aux anciens.

Cette augmentation constante d'élèves est un heureux indice des rapides développements de notre maison d'enseignement et de l'intérêt croissant de nos compatriotes à la cause sacrée de l'éducation.

A brève échéance, il faudra agrandir les cadres de l'institution, en raison de l'affluence progressive des élèves qui nous viennent de partout de nos centres français.

• • •

Séance récréative

A l'occasion de la Toussaint, fête de réjouissance et de surnaturels réconforts, sous l'habile direction de M. l'abbé H. Laplante, en présence de leurs directeurs et de leurs collègues, les élèves du Collège ont joué une séance intime toute récréative et divertissante. La plupart des acteurs étaient des débutants et se payaient pour la première fois le luxe redoutable d'affronter un auditoire. A leur louange, il fait plaisir de proclamer qu'ils ont fait excellente figure sur la scène par leur bonne diction, leur maintien correct et leur amplomb de bon aloi.

SAINT-BONIFACE

Une mise au point à propos du Collège

Considérant que les articles parus au cours de la semaine dernière, dans un quotidien anglais de Winnipeg sous le titre de "Plan to keep College fire anniversary", et dans la Liberté, sous le titre de "Triste anniversaire", sont de nature à dénaturer des faits certains et à faire tort à la cause du Collège de Saint-Boniface, on nous prie d'insérer dans notre journal les rectifications suivantes, ce que nous faisons bien volontiers:

1.—Il est faux que la souscription ouverte quelque temps après le désastre du 25 novembre 1922 pour la reconstruction du Collège ait rapporté la somme de $250,000, comme le publiait le journal anglais auquel nous faisions allusion tantôt. La vérité est que les souscriptions payées jusqu'à date, additionnées aux aumônes de toutes sortes reçues par le Collège depuis l'incendie, s'élèvent à la somme de $75,000. C'est une belle somme sans doute, si nous considérons la rigueur des temps et si nous remarquons qu'elle a été ramassée en très grande partie dans les deux provinces de Québec et de Manitoba, mais qui demeure bien loin en arrière du chiffre mentionné dans le journal en question.

2.—Il est également faux que les autorités du Collège aient en ce moment, 9 novembre 1923, décidé de reconstruire au printemps un Collège, ou une partie de Collège, sur l'emplacement du vieux Collège de Saint-Boniface, ou qu'elles aient l'intention de le décider à l'occasion de l'anniversaire du 25 novembre dernier.

Mort du R. P. Anaclet Couture, S.J., ancien professeur du Collège

Le R. P. Anaclet Couture, S.J., est mort le 5 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il était sous traitement depuis quelques semaines et semblait en pleine convalescence quand on remarqua des signes de complications qui amenèrent sa fin en quelques heures.

Le P. Anaclet appartenait à l'une des familles les plus avantageusement connues de la province de Québec. Ses frères, le R. P. Théotime Couture, S.J., et le R. P. Hyacinthe, O.P. (Auguste), missionnaire, exercent par leurs écrits et leur parole une action considérable. Un autre de ses frères, le Dr J.-O. Couture, mort à Québec, il y a deux ans, ancien zouave, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire, était un homme d'oeuvres et un publiciste hautement estimé.

Le P. Anaclet Couture fut avant tout un professeur, un homme de collège. D'abord à Saint-Boniface, puis au collège Sainte-Marie, où il enseigna les Belles-Lettres pendant de longues années, il prodigua sans compter son énergie, sa science et son talent d'organisation. De nombreuses générations d'élèves gardent le souvenir de son esprit de travail et de la formation virile qu'il savait leur inculquer.

Depuis 1917 le P. Couture était occupé au ministère paroissial à l'église de l'Immaculée-Conception, spécialement chargé de la congrégation des jeunes filles.

La personnalité du P. Anaclet Couture était trop forte, trop tranchée, pour tomber facilement dans l'oubli. Directeur dévoué jusqu'au mépris de lui-même, prédicateur énergique de la doctrine et de la vertu chrétienne, il laisse le souvenir d'un apôtre un peu austère, mais d'une si parfaite sincérité dans la poursuite du bien, d'une abnégation personnelle si complète jointe à tant de condescendance pour les faibles qui avaient recours à lui, qu'on le vénérera longtemps comme un modèle de prêtre.

Ses frères en religion perdent en lui un religieux d'une parfaite régularité, digne de la plus entière confiance, sans ménagements pour lui-même, ne reculant jamais devant la fatigue et le travail. Malade et souffrant pendant de longues années, il ne voulut pas pour si peu interrompre ses travaux. On l'a vu, à Saint-Boniface, cloué sur son lit par les rhumatismes, réunir ses élèves dans sa classe quand même. C'est sans doute cette énergie de caractère, ce mépris de la souffrance qui lui firent retarder trop longtemps le repos dont il avait besoin et qui amenèrent le brusque dénouement de sa maladie.

Que les membres de la famille du défunt daignent agréer les condoléances de leurs nombreux amis.

CHRONIQUE THEATRALE

"Les Deux Timides" et "Contre le Flot"

C'est une fort intéressante séance qui nous a été donnée lundi, le 5 novembre, dans la salle du collège, par le Cercle Dramatique de Saint-Boniface. Félicitons les organisateurs et les acteurs, lesquels ont eu, déjà, les suffrages d'un auditoire nombreux.

La pièce de Labiche, "Les Deux Timides", est une pure drôlerie où l'auteur veut faire rire, sans avoir la prétention de châtier les moeurs — vous savez, le fameux "castigare mores". C'est un lever de rideau absolument désopilant par ses situations inattendues et déconcertantes. On retrouve dans ces quelques scènes toute la finesse et toute la bonhomie de Labiche.

Les acteurs ont bien tiré partie de la plaisanterie qu'ils avaient à faire valoir. M. Maurice Goulet a fait un excellent Thibaudier: il remplit bien tous ses rôles. M. Rodolphe Ouimet a été délicieux dans Frémissin. Pour faire le gauche si parfaitement, il faut être très adroit et pas gauche du tout. Certaines poses de M. Frémissin nous reviennent après coup en mémoire et nous font encore rire; par exemple, le récit qu'il nous a fait de sa plaidoierie en correctionnelle! Mlle Laura Morier, qui figurait Cécile, a eu sa bonne part d'applaudissements; elle est gracieuse — notre plume a bien envie d'écrire un autre mot moins modeste — et elle prenait volontiers un petit air mutin qui allait à merveille à son rôle. M. J.-C. d'Auteuil a fidèlement personnifié Garadoux, le veuf amoureux. C'était le rôle ingrat de la pièce, mais M. d'Auteuil s'en est tiré avec honneur.

• • •

Il faudrait, pour être juste, faire de longs éloges aux artistes qui ont représenté la pièce canadienne: "Contre le Flot", de Magali Michelet.

Le principal personnage de cette pièce, André Lamarche, jeune médecin canadien-français de Montréal, a eu comme interprète M. J.-C. d'Auteuil. Cet acteur si estimé parmi nous a particulièrement bien rendu certaines parties de son rôle ardu; peut-être y gagnerait-il à surveiller davantage sa prononciation. M. d'Auteuil a tant de qualités qu'il nous permettra bien cette critique amicale.

M. Norbert Jutras a fait un père Cantin vigoureux et irrésistible, comme il convenait; son passage sur la scène a été court, mais il a compté!

On peut faire le même compliment à Mlle Léa Desautels, qui a rempli avec beaucoup de tact le rôle si difficile de Madame Cantin.

On doit appuyer sur le talent dont Mlle Yvonne Thibault a fait preuve en jouant Corinne Cantin; Corinne Cantin, c'est, dans ce drame — car l'auteur a voulu faire un drame — la figure antipathique, condamnable, et condamnée; il faut de grandes ressources pour jouer ces rôles-là et conserver ce qu'on pourrait appeler l'affection de l'auditoire: Mlle Thibault, par l'excellence de son jeu, par son sens de la mesure, par l'élégance de son goût, a su accomplir ce tour de force.

Desrosiers! En voilà un député! Notre race irait loin avec des caractères de cette trempe! M. Maurice Goulet, qui enlève toujours d'assaut ses auditoires, a personnifié Desrosiers avec un réalisme for divertissant; c'était la bonne manière.

Mlle Jeanne Blanc a fait une suave Marie-Blanche Gauvreau, la vaillante petite "sténo" qui collabore à l'oeuvre scientifique du docteur Lamarche, avant qu'elle ne devienne, plus tard, "la fiancée au regard pur comme son nom".

Mme Lamarche, la mère du héros, est une figure attachante de la pièce; Mme J.-O.-E. Lévesque a bien personnifié cette maman clairvoyante, attentive, affectueuse, qui se tient à côté de son fils dans ses travaux et ses luttes d'âme, et le mène jusqu'à la victoire.

Mme Swan, Mlle Hermine Paradis, Mlle M.-T. Lévesque ont joué des rôles secondaires, mais leur mérite artistique nous est connu. Nous les avons déjà vues à l'avant-scène, et nous les y reverrons encore.

L'orchestre Wynant a très dignement rempli les entr'actes.

FANTASIO.

Le concert Dorval

Le récital d'orgue donné à la cathédrale de Saint-Boniface, dimanche soir, par M. le professeur Dorval, a remporté un beau succès. A cause du congé d'hier, qui nous a privé d'une journée de travail pour la confection du journal de cette semaine, nous sommes obligé de remettre au prochain numéro le compte rendu détaillé de ce concert.

Mariage Ordronneau-Guilbert

Mardi le 6 courant, le R. P. Blais, O.M.I., du Juniorat des Oblats, bénissait dans la cathédrale de Saint-Boniface, le mariage de Mlle Yvette Guilbert et de M. Alexis Ordronneau, l'un des directeurs du magasin Ashdown de Winnipeg. La mariée portait comme toilette un modèle parisien en velours de soie bleu avec chapeau approprié de velours gris et manteau de marvella noir avec tour de cou en écureuil gris; des roses, des lis de la vallée ornaient élégamment son corsage.

En l'absence de M. Guilbert, retenu auprès de son frère malade à Holland, M. Jean Bernuy, gérant de la Banque Royale à Sainte-Rose du Lac, guidait la mariée, et M. Victor Guilbert, de la maison Ashdown, servait de père au marié dont le père, M. René Ordronneau, est actuellement à Los Angeles, Cal.

A l'entrée et pendant la messe, M. Dorval, organiste de la cathédrale de Saint-Boniface, joua avec le talent que nous lui connaissons, "La marche nuptiale", par de la Tombelle, "La veillée de l'ange gardien", Pierné; Cantilène nuptiale", Dubois; "Pastorale", Merkel; "Romance", Bonnet.

Après la cérémonie religieuse il y eut déjeuner chez les parents de la mariée. Les jeunes époux partirent immédiatement pour Somerset. De nombreux amis les accompagnèrent à la gare.

M. et Mme Alexis Ordronneau partiront sous peu pour aller demeurer à Los Angeles. Nos meilleurs souhaits les accompagnent; nous leur souhaitons surtout de revenir avant longtemps.

Mme G. de VILLEPIN.

Samedi le 25 octobre, M. et Mme Wilfrid Poisson partaient pour aller habiter Montréal. Avant leur départ, tous leurs amis de Saint-Boniface se réunirent chez Mme Joseph Dupas, mère de Mme Poisson, pour leur souhaiter un bon voyage.

La Terre sans le Soleil

Qu'arriverait-il si le Soleil, source presque unique de toute énergie à la surface de la Terre, venait à s'éteindre brusquement? En peu de jours, toute vie sur la terre serait paralysée; l'eau des océans se solidifierait, toute la vapeur d'eau de l'atmosphère tomberait en neige sur le sol; un peu plus tard, d'autres flocons de neige, plus rares et plus froids, se précipiteraient, provenant de la solidification du gaz carbonique; puis successivement, les gaz principaux de l'air, azote et oxygène, tomberaient à leur tour en pluie ou en neige, ajoutant aux océans et aux mers déjà glacés une couche liquide et plus tard solide, d'une dizaine de mètres d'épaisseur.

Sans le Soleil, donc, la Terre ne serait bientôt plus qu'un globe inerte, dont la température se tiendrait à 5 ou 6 degrés seulement au-dessus du zéro absolu par le faible apport de chaleur qui lui viendrait des lointaines étoiles. — B. Latour.

Le soin du cheval

Un linge humide appliqué sur le sommet de la tête de votre cheval aidera à le maintenir frais à l'ouvrage, mais il importe que ce linge soit humide, autrement mieux vaudrait ne rien mettre.

Nettoyez bien les harnais.

Le soir, nettoyez bien votre cheval afin de lui assurer un repos réconfortant. Les sueurs séchées sur le dos et les pellicules l'incommodent et le fatiguent.

N'oubliez pas de le faire boire le soir, quand il a fini de manger son foin; autrement, il souffrirait de la soif toute la nuit.

Feuilleton de "La Liberté"

MON MARI

par Jules Pravieux

Numéro - - - - 13

"Ainsi, me disais-je, après chacune de mes visites à Mme Pigonneau, après chacune de mes rencontres avec les trigaudes, voilà donc mon crime: je suis l'héritière présomptive de Mme Duménil! Ces créatures sans amour et sans fierté, que l'envie mordait au coeur, que la cupidité affolait, regardaient comme leur ennemi quiconque avait chance d'être riche un jour. Elles ne reculaient devant rien pour empêcher un tel malheur. Si, en dépit de tout ce qu'elles tentaient, les événements venaient contrarier leurs désirs, et lorsque aucun espoir de vous nuire efficacement ne leur restait, elles en étaient quittes pour vous offrir l'odieux ragoût de leurs flagorneries. Mme Pigonneau attendait ce moment-là pour se découvrir votre cousine: on n'était de son sang que si l'on avait "de quoi". Avoir de quoi! Cela seulement vous créait un titre à son amour et à sa parenté...

Durant ce premier hiver que je passai à Vaudoisy, Mme Pigonneau ne connut pas de repos. Présidente du cercle des trigaudes, tambour de ville, mère de tous les cancans qui couraient le pays et qu'elle engraissait de calomnies fraiches, Mme Pigonneau devait avoir l'oreille toujours au guet pour recueillir les moindres "on dit" que le vent lui apportait; il lui fallait tenir toujours ouvert sur la vie du prochain son oeil de vieux braconnier. Si elle n'eût pas été la première de tout Vaudoisy à annoncer une nouvelle, un scandale en préparation, elle eût cru déchoir. Aussi, sa vigilance ne s'endormait pas. Depuis le dîner chez les du Tureau, elle n'avait point perdu de vue Jean Prénelay et Claire Thory. Avec son flair de trigaude, elle avait, dès le début, subodoré un mariage. Maintenant, elle le jugeait non seulement possible et probable, mais certain, mais imminent. J'accorde que Mme Pigonneau avait bien quelques raisons d'être aussi affirmative. L'accomplissement de ses prohéties paraissait vraisemblable.

La neurasthénie, qui en conduit d'autres à la maison de santé, semblait mener Claire et Jean tout droit au mariage par un chemin jonché d'ordonnances médicales et bordé de pots à tisane.

On eût pu croire que les deux jeunes gens avaient donné pour tâche à leur zèle de se guérir l'un l'autre de leurs maux de nerfs. Comme ils ne pouvaient se voir aussi souvent qu'ils l'eussent voulu, à cause des convenances, ils s'écrivaient presque chaque jour pour se donner le bulletin de leur santé, se communiquer les *ordonnances* qu'ils allaient, chacun de son côté, quêter chez les médecins de Verney, des villes voisines et de Paris. Claire, qui s'était découvert un beau tempérament d'infirmière, que nous avons toutes, plus ou moins, se donnait à ses fonctions nouvelles avec cette ardeur que les femmes apportent aux besognes où leur coeur est intéressé. Elle poussait la sollicitude jusqu'à découper, à la quatrième page des journaux, les annonces des médicaments qui guérissent tous les maux, à la seule condition qu'on ait vérifié la signature de l'inventeur sur la capsule des poudres merveilleuses, des pilules enchantées qui donnent un estomac, des jambes, des poumons, du courage et du bonheur à ceux qui n'en ont pas. Elle mettait ces extraits sous enveloppe et les envoyait à Jean Prénelay: il répliquait en lui adressant des brochures qui préconisaient des traitements nouveaux et toujours infaillibles.

Les deux jeunes gens se rencontraient parfois dans le salon du docteur Bretonnier, attendant leur tour de consultation; on eût pu croire qu'ils s'y donnaient rendez-vous, et on ne se fit pas faute de le dire dans Verney. Le médecin, qui ne croyait qu'aux maladies dont on meurt, leur administrait d'un ton bourru une bienfaisante semonce qui valait pour eux mieux qu'une friction sèche ou qu'une séance d'électricité, et les remontait pour quelques heures.

Claire prenait très au sérieux son rôle d'infirmière, de surveillante: elle n'admettait pas que Jean commît la plus vénielle infraction aux régimes prescrits par les docteurs. Lorsqu'ils se trouvaient ensemble, à la même table, chez nous, chez des amis, que Jean, un peu gourmand, comme tous les hommes, et qui n'aimait pas s'imposer un sacrifice (en cela il était bien de son sexe), sem-

blait tout prêt à transgresser les ordonnances du médecin, à prendre d'un mets défendu, Claire, d'un regard, le rappelait au devoir. Il obtempérait à ce coup d'oeil, comme à son maître. A voir chez ce jeune homme une obéissance si empressée, les dames pensaient: "En voilà un qui est mûr pour le mariage! Il est déjà soumis comme un toutou bien élevé, comme un bon mari. Celui-là, du moins, sa femme n'aura pas à l'assouplir, elle trouvera la besogne faite!"

Depuis qu'elle avait rencontré Jean, Claire semblait revenir à la santé. Elle retrouvait le goût de vivre, elle renaissait. Ma pauvre amie avait maintenant une "occupation", une idée fixe, agréable, qui l'arrachait à ses pensées tenaces et torturantes. Elle songeait moins à ses maux et s'oubliait elle-même excellentes dispositions qui préparent la guérison et que tous les médecins recommandent à tous les nerveux. Aussi, la figure de Claire perdait-elle ses teintes de citron: de légères rougeurs y apparaissaient, comme on en voit aux joues des convalescents qui refont leurs globules sanguins... Depuis que son coeur avait un locataire, elle rajeunissait. Jean Prénelay, lui aussi, ressuscitait à vue d'oeil. Non pas, certes, qu'il cessât de se plaindre de maux innombrables et d'indéfinissables malaises, et de se dire le plus malheureux des humains, et de déclarer qu'il avait soif de la mort (l'habitude était chez lui trop ancienne et elle lui était devenue trop chère pour qu'il s'en défît aisément), mais il songeait moins aux médicaments, il se droguait moins ponctuellement, il prenait moins de cachets digestifs durant le repas, et son haleine sentait moins la valériane. Manifestement, la surveillance que Claire exerçait lui était douce. Il faisait abandon à la jeune fille de ce qui lui restait de volonté; c'était la "suggestion", une méthode de traitement dont messieurs les docteurs vantent l'efficacité et dont Jean Prénelay tirait tout profit.

A voir avec quelle persévérance les deux jeunes gens recherchaient les occasions de se rencontrer, de s'isoler dans un coin de salon, loin des oreilles profanes, quelle joie brillait dans leurs yeux, lorsque après de subtiles manoeuvres, ils avaient enfin conquis le droit de converser ensemble intimement, on devinait que ce n'était pas la seule similitude de leurs maux qui les rapprochait, mais qu'un sentiment tendre allait bientôt les unir, si ce n'était déjà fait.

Ceux qui suivaient l'évolution de leur sympathie — et ils étaient nombreux à Verney comme à Vaudoisy — s'apprêtaient à voir une merveille: l'amour sortant d'une fiole de potion calmante comme un diable d'une boîte à ressort!

Hortense, qui s'intéressait aux gestes de tous les amis de la maison, qui s'arrogeait le droit de les juger, de les critiquer, annonçait que les temps étaient proches où Jean et Claire comparaîtraient devant M. le maire et M. le curé: "Ta demoiselle Claire, me disait-elle, c'est une finaude, elle a trouvé le moyen de faire croire à un monsieur qui se croit malade, que le mariage, c'est un médicaâment (Hortense allongeait démesurément ses a) qui allait le guérir pour toujours! En voilà un remède, par exemple! D'elle, ça ne me surprend pas: elle brûle depuis assez longtemps de l'envie de se faire appeler "madame"; mais l'autre, le monsieur, je n'en reviens pas! Il est fait pour être marié comme moi pour prêcher le carême! C'est maigre, c'est triste, c'est original, c'est patraque, ça a mal partout, c'est jamais content de rien, ça ne peut endurer personne, et ça pense au mariage! Ca veut avoir sa femme comme tout le monde! Je vous demande un peu! Dire que cet animal-là aime les poires!...

Cet animal-là aimait les poires! C'était là une expressison chère à Hortense par laquelle elle formulait, d'ordinaire son étonnement si on lui annonçait un mariage inattendu, si on lui apprenait que tel jeune homme qu'elle ne jugeait point, par son caractère ou ses antécédents, appelé à la vie conjugale, allait bientôt prendre femme. Jean Prénelay se mariait. Dire que ce monsieur aimait les poires!

Mme Pigonneau, elle non plus, ne perdait pas de vue les deux jeunes gens. Elle était toujours sur le qui-vive et se passionnait pour leur roman. Elle voulait être la première à en connaître et à en publier le dénouement. "Ils cachent leur jeu, disait-elle, mais je finirai bien par avoir des preuves!" Avoinée de cet espoir, la mère Pigonneau partait dans toutes les directions, cherchant "du nouveau". Un instant, elle crut avoir trouvé.

Claire Thory venait presque chaque semaine à Vaudoisy, où habitait une de ses parentes, Mme Larbot, qui fréquentait chez les trigaudes sans toutefois être affiliée à cette confrérie de vipères. Un jour, Mme Larbot avait conduit Claire chez Mme Labouaque, dite *Fleur-de-Poivre*: celle-ci, lorsque les visiteuses furent parties, s'aperçut que la jeune fille avait laissé sur une chaise son réticule. Tandis qu'elle l'explorait avec conscience, elle tressaillit en mettant la main sur une enveloppe fermée qui portait cette adresse: "M. Jean Prénelay, avocat, 11, rue du Beffroi, Verney." Quelle aubaine! *Fleur-de-Poivre* connut la joie de la chatte qui a pris une souris. On allait enfin "savoir", surprendre les secrets du prochain: est-il de plus grand bonheur? Elle ne voulut pas être seule à le savourer: faisant violence à sa curiosité, elle se rendit chez Mme Pigonneau et lui fit part de sa découverte. "Il faut lire cela toutes ensemble!" dit cette dernière. Aussitôt, les dames trigaudes furent convoquées par les soins de M. Pigonneau, porteur ordinaire de ces sortes de messages. Elles accoururent.

M. Pigonneau alla chercher un grand bol d'eau chaude; sa femme tint la lettre au-dessus de la vapeur pendant quelques minutes. L'enveloppe se décolla, s'ouvrit: non sans une certaine émotion, Mme Pigonneau en retira un feuillet de papier sur lequel apparaissaient des caractères d'écriture. Une lettre d'amour, évidemment! Ah! comme ils devaient s'en dire de tendres!

Ces dames s'en pourléchaient à l'avance. *Fleur-de-Poivre* frétillait d'impatience sur sa chaise. La curiosité l'exaltait à ce point qu'elle ne sentait point le froid qui sévissait en ce salon hyperboréen. Une lettre d'amour! Comme Mme Pigonneau ne commençait point la lecture assez vite à son gré:

— Lisez! Lisez! fit-elle.

Lentement Mme Pigonneau déplia le papier et lut:

"1o Avant chacun des principaux repas, prendre, dans un peu d'eau sucrée, une cuillerée à soupe de glycérophosphate de chaux granulé.

"2o Viandes rôties et grillées, purées de légumes, compote de fruits cuits.

"3o Tenir le ventre libre."

Mme Pigonneau, sur la figure de qui apparaissait un grand désappointement, s'arrêta.

— C'est tout? demandèrent ces dames.

Mme Pigonneau regarda le papier:

— Il y a dans le bas: "Rapporter l'ordonnance", dit-elle.

Quelle mine déconfite avaient ces dames! On leur promettait une lettre d'amour, et que leur donnait-on? Une ordonnance de médecin, et quelle ordonnance! *Fleur-de-Poivre* avait sa moue de mauvaise humeur. Encore une occasion de se scandaliser qui lui échappait!

— Allons, dit-elle, reprenant l'enveloppe des mains de Mme Pigonneau, il ne me reste plus qu'à refermer la lettre et à la remettre dans le réticule avant de le rendre! Cette Claire Thory, qui est presque sans le sou, a décidément toutes les chances!

— Qui vivra verra, fit Mme Pigonneau, qui aimait à se repaître d'espoirs mauvais. Dépenser un timbre de deux sous pour envoyer une bêtise comme celle-là! "Tenir le ventre libre!" en voilà une correspondance d'amoureux, par exemple! Claire Thory va ruiner son mari; elle ne connaît rien à l'économie, ce n'est pas une femme d'intérieur!

— Oh! pour ça non! acquiescèrent ces dames, pour qui une femme d'intérieur était ce qu'il y avait de plus beau, de plus reluisant, de plus précieux sur la terre; mais elles n'accordaient ce titre qu'aux femmes affiliées à la trigauderie. (Moi, je n'étais pour elles qu'une femme d'extérieur, moins que rien!)

Les trigaudes, avant de s'égrener à travers la ville, promirent solennellement de ne point divulguer la jolie petite infamie qu'elles venaient de commettre. A peine avaient-elles quitté son salon, que Mme Pigonneau partait pour sa tournée quotidienne, dans les maisons de Vaudoisy où elle chassait aux nouvelles. Elle révélait à tout le monde le contenu de l'enveloppe "trouvée, par hasard, toute ouverte". Prudemment, elle se garda de dire qu'elle avait été complice de cette vilenie et mit tout au compte de Mme Labouaque dite *Fleur-de-Poivre*. C'est ainsi que dans la trigauderie on comprenait et pratiquait la solidarité.

Le roman de Claire Thory et de Jean Prénelay s'acheminait ainsi par étapes vers le dénouement prévu; il n'en était qu'à l'avant-dernier chapitre, lorsque je dus partir pour Vichy, où le docteur Bretonnier m'envoyait pour une légère fatigue d'estomac. Mon mari m'accompagnait. Il devait passer avec moi les premiers jours de ma saison, puis me laisser à la garde des du Tureau qui venaient, chaque année, soigner, dans les salons de jeux, une maladie spéciale aux millionnaires: l'hypertrophie du porte-monnaie. Belle-maman voulut bien accorder huit jours de vacances à son fils: il fut entendu que l'absence de Désiré ne dépasserait pas une semaine. Je me promis bien de le pousser à la désobéissance, et de le garder auprès de moi.

Nous nous installâmes à l'hôtel d'Athènes où M. et Mme du Tureau nous avaient précédés. Dès le premier jour de notre arrivée, ils me présentèrent quelques échantillons de leurs amis. Je connaissais déjà quelques-uns d'entre eux pour les avoir vus au château de la Saulaie; mais, à Vichy, la plupart de ces messieurs avaient amené leur femme. Ils formaient avec les du Tureau une colonie de "baigneurs" qui, à toutes leurs maladies, dont, au reste, ils ne parlaient jamais, appliquaient le même traitement: "la distraction". Ils la prenaient sous toutes ses formes, et à hautes doses; sans doute, les heures de nuit leur semblaient-elles particulièrement favorables à la cure, car ces messieurs et ces dames ne se couchaient qu'à l'heure où se lèvent les gens de Vaudoisy. Lorsqu'à 2 heures du matin, ils faisaient dans l'hôtel une entrée tumultueuse, j'entendais ces dames s'écrier: "Vous savez, c'est toujours la guigne: je viens encore de prendre une culotte!"

— Que veulent-elles dire? demandai-je à Désiré, la première fois que j'entendis cette expression si nouvelle pour moi.

— Qu'elles ont perdu au jeu, tout simplement! dit mon mari.

— Alors, c'est là une manière de porter la culotte qui n'est point au goût de tous les maris.

— Je te crois! Je ne te conseillerais pas d'essayer. Nous serions bientôt sur la paille, si tu rentrais tous les soirs avec une pareille culotte!

Vichy est une des villes d'eau du monde où il y a le plus d'institutions établies pour le soulagement des porte-monnaies engorgés. Ils abondent en cette ville de rêve, les établissements charitables où l'on s'empresse de vous délester des argents et des ors qui alourdissent vos poches, où l'on peut perdre, à son gré, vingt sous ou cent mille francs. Lorsqu'on sort de là, après quelques heures d'un traitement qui vous a vidé de tous vos louis, on se sent plus alerte, plus dégagé, d'allure plus vive: "Effet des eaux", disent ces amours de docteurs.

M. et Mme du Tureau et les couples qui suivaient la même *ordonnance* qu'eux étaient fidèles à tous les exercices de "distraction" en honneur dans la ville. Il nous arriva plusieurs fois de les y accompagner. Au cours de ces expéditions, une observation s'imposa à mon esprit: les du Tureau semblaient moins épris l'un de l'autre qu'une année auparavant. La belle ferveur de leur amour allait-elle s'éteignant? On n'osait point l'affirmer, d'autant qu'à table d'hôte, dans les salles du casino, aux réunions du parc, ils étaient bien tels que je les avais vus autrefois; c'était toujours le ménage d'amoureux qu'on enviait, qu'on se montrait comme un prodige. Et pourtant, lorsqu'on les observait, on pouvait croire que pour eux, comme pour tant d'autres, la lassitude était venue.

Mme du Tureau ne repoussait point les hommages qui venaient de toutes parts à sa triomphante beauté, à la splendeur de ses diamants et à la distinction de ses toilettes. Elle sortait volontiers sans son mari, et lorsqu'elle s'avançait dans les salles du casino, escortée du peloton d'adorateurs, il ne semblait pas qu'elle souffrît plus que de raison de l'absence de son mari. Un de ses suivants, un jeune homme qu'on appelait M. Galuppi, paraissait briguer le rôle de favori de la reine. Des yeux d'almée, une barbe trop noire et trop luisante, lui donnaient un profil inquiétant de rastaquouère levantin. Il portait un ruban rouge à la boutonnière de son habit. De quelle décoration était-il donc pourvu? On ne savait. Chevalier d'industrie et de la Légion d'honneur, peut-être. M. Galuppi semblait être de ces gaillards à qui il ne fait pas bon confier son coeur ou son porte-monnaie. Mme du Tureau ne décourageait point son zèle et lui pardonnait toutes ses audaces. Lorsque, après un tête-à-tête avec ce M. Galuppi, sous les grands arbres du parc, elle rentrait à l'hôtel pour le dîner, son mari l'accueillait avec un sourire de bonheur et des paroles caressantes.

Voulait-il ignorer ou bien se savait-il si sûr du coeur de sa femme qu'il pouvait autoriser toutes les témérités? Certains indices me troublaient. M. et Mme du Tureau gardaient, vis-à-vis l'un de l'autre, l'attitude de fervents amoureux. Pourtant, lorsqu'ils ne se savaient pas observés, ils se regardaient avec des yeux où on eût pu croire que flambait la haine. Une nuit, l'explication de cette énigme me fut brusquement donnée.

Notre chambre à l'hôtel d'Athènes était voisine de celle qu'occupaient les du Tureau. Nous étions rentrés depuis plus d'une heure, Désiré et moi, lorsque nous entendîmes des éclats de voix dans la pièce qui attenait à la nôtre: c'était comme un bruit de discussion, de dispute.

— Tiens, écoute, fit Désiré, les du Tureau nous croient au théâtre. Nous leur avions dit que nous irions et ils ignorent que nous n'avons pu nous procurer des places. Tu entends: le torchon brûle!

Il brûlait. Je dus me rendre à l'évidence. Les du Tureau avaient interrompu leur duo d'amour qui durait depuis tantôt cinq ans. Ah! ce n'était plus la voix roucoulante qu'ils prenaient autrefois pour se parler, mais un accent d'âpreté, de mépris, d'insulte, que je ne leur connaissais pas. Des phrases chargées de colère, de haine, arrivaient jusqu'à nous.

— Tu n'es qu'une misérable! criait M. du Tureau d'une voix rogue.

— Et toi, un mufle! disait sa femme. Un homme qui insulte une femme, c'est un goujat, un mufle!

— Coquine! reprenait M. du Tureau, que serais-tu sans moi?

— Une femme heureuse!

— Je t'ai tirée de la misère, reprenait-il d'une voix qui nous semblait moins âpre; je t'ai prise sans le sou; je t'ai donné la fortune, le bien-être, le luxe, la vie de fêtes que tu rêvais. Pour toi, j'ai brisé avec ma famille. Je t'ai épousée par amour. Je t'ai aimée comme jamais homme n'aima une femme. Et tu me déshonores, et tu me ruines! Ma famille, mes amis m'avaient depuis longtemps prédit ce qui m'arrive: "Il y a des femmes qu'on n'épouse pas, répétaient-ils. Il y a des milieux où un homme ne va pas chercher une jeune fille pour lui donner son nom!" Je n'ai pas voulu les entendre! Par ta faute, ma famille triomphe maintenant. Et pourtant, j'avais tout fait pour que jamais on ne pût connaître mes tristesses et mes désillusions! Pour cela, pendant deux ans, j'ai joué, avec ta complicité, la comédie de l'amour. Je voulais rester jusqu'au bout, par fierté, par orgueil, pour ne pas donner raison aux prédictions sinistres de mes parents, de mes amis, dans mon rôle de mari amoureux. Ce rôle, je ne puis même plus le soutenir! Je suis ridicule. On sourit en me voyant. On me prend en pitié. Il ne me reste plus maintenant qu'à m'envoyer dans la tête une balle de revolver! Je suis un être perdu... Pourtant, je t'ai aimée, aimée jusqu'à la folie!... J'aurais dû prévoir ce qui m'arrive. Tu n'es pas de notre race. Tu as dans le sang le goût du rastaquouère. Il te faut l'amour d'un Galuppi, un aventurier de ta race! Toi, tu n'es pas de ma race!

— Oh! ta race! fit Mme du Tureau, avec un rire insultant, ta race! Quand on a eu comme toi un grand-père au bagne, on ne parle point de sa race sur ce ton-là! C'est vrai, je ne suis pas de ta race! les miens n'ont jamais fabriqué de chaussons de lisière!

(à suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

WINNIPEG

Dîner-réception en l'honneur de Marcel Dupré

Hier midi, un groupe de Canadiens français de Winnipeg et de Saint-Boniface se réunissaient à l'hôtel Marlborough, sous les auspices du Cercle Provencher des Chevaliers de Colomb, pour fêter le grand organiste français Marcel Dupré. Ils ont passé des instants fort agréables dans la compagnie du maître qui est, dans l'intimité, un homme modeste, d'une physionomie très attrayante, et un charmant causeur.

M. le Dr Trudel, qui présidait, a rendu hommage au talent de l'artiste et exprimé la gratitude des Canadiens envers la France qui leur envoie d'aussi illustres représentants de l'art français.

M. Dupré, en remerciant de l'accueil sympathique qui lui était fait, a dit comment la période sombre de la grande guerre avait eu pour résultat heureux d'aider à la fusion entre Français et Canadiens français. Il en est sorti une propagande artistique utile menée par Cortot, Jacques Thibaud, Joseph Bonnet (et nous ajoutons au premier rang Marcel Dupré) qui ont lutté avec succès contre l'influence allemande en Amérique. M. Dupré a parlé avec enthousiasme du magnifique mouvement artistique qui se dessine actuellement à Montréal, sous l'inspiration de l'honorable Athanase David, avec l'appui de l'Académie des Beaux-Arts et du ministère des Beaux-Arts de France. Chez l'organiste de Notre-Dame de Paris, on sent percer le patriote sincère et éclairé qui cherche par-dessus tout à mettre son art au service de son pays.

M. Louis-Philippe Gagnon a remercié en termes heureux le distingué visiteur pour la belle oeuvre d'art qu'il accomplit dans notre pays et exprimé la conviction qu'elle portera des défaut pour nous élever dans les discipline et la méthode qui nous font défaut pour nour élever dans les hautes sphères de l'intelligence et de l'art.

M. Donatien Frémont a salué en M. Dupré, fils de la Normandie, un très proche parent des Canadiens français. Si la France d'aujourd'hui, a-t-il dit, ne peut plus guère nous envoyer de colons, elle n'en continue pas moins à travailler à l'enrichissement de notre vie française en nous envoyant ses artistes, qui sont des semeurs de bon goût, d'idéal et de tout ce qui constitue en quelque sorte la beauté et l'harmonie de l'âme française.

M. Laberge, le sympathique impresario à qui nous devons la venue parmi nous de Marcel Dupré, a mis les assistants au courant de ses efforts pour faire connaître l'art français au Canada, surtout dans les milieux anglais. Il a annoncé une tournée prochaine dans l'Ouest du grand pianiste français Edmond Rissler.

Cette charmante petite fête intime s'est terminée par le chant de la Marseillaise.

Etaient présents: MM. Marcel Dupré, Roberge, Dr Trudel, abbé Bertrand, Dorval, Hélie, Dufresne, Noël, Lacerte, L.-P. Gagnon, Benoist, E. Gagnon, Beaubien, Frémont, Viel, Caron, Royal.

NOUVELLES DIVERSES

Le 8 novembre marquait le cinquantième aniversaire de la date d'incorporation de la ville de Winnipeg.

• • •

C.-J. Brown, président de l'Association des "Old Timers" du Manitoba, a écrit à l'hon. Charles Stewart, ministre de l'intérieur, lui demandant un approvisionnement de viande de bison provenant de la "boucherie" du parc de Wainwright, pour le bal annuel de l'association, qui doit avoir lieu le 5 novembre.

• • •

Le Conseil Provencher des Chevaliers de Colmob tiendra son assemblée régulière jeudi prochain, Columbus Hall.

• • •

Le jour de l'armistice a été marqué à Winnipeg par une impressionnante cérémonie devant le cénotaphe. De nombreuses couronnes y ont été déposées par les différentes associations.

• • •

Le port des coquelicots a été cette année un véritable succès et a battu tous les records précédents. Il en a été distribué environ 50,000.

• • •

La nomination pour les élections municipales a eu lieu vendredi et la campagne électorale bat maintenant son plein. La votation se fera le lundi 19 novembre. Il y a deux candidats à la mairie: le maire sortant Farmer et l'hon. Jacob.

Chacun des trois quartiers de la ville doit élire trois échevins pour une période de deux ans. Les candidatures sont particulièrement nombreuses. En voici la liste complète:

Quartier 1

J.-G. Sullivan, ingénieur, 207, avenue Harvard.

R.-J. Shore, agent d'immeubles, 476, avenue McMillan.

A.-R. Leonard, gérant, 342, avenue Florence.

T. Fox Decent, agent d'immeubles, 107, Cauchon.

W.-A. James, agent d'affaires, 204, rue Good.

Daniel-W. Campbell, commissaire priseur, 83, rue Canora.

A.-E. Ham, agent d'assurances, 240, rue Ruby.

Quartier deux

Frederick-H. Davidson, entrepreneur, 460, avenue McDermot.

John O'Hare, voyageur, 283, rue Burns.

Thomas Flye, forgeron, 1554, avenue Ross.

Victor-B. Anderson, imprimeur, 668, rue Banning.

Mme Jessie Kirk, 800, rue Jessie.

Mme Helen Armstrong, 622, rue Spence.

Mme Edith Hancox.

C.-F. Czerwinski, agent d'affaires, 615, avenue Bannatyne.

Quartier 3

J.-A. Barry, commis chef, 130, rue Hallett.

John Blumberg, représentant, 520, avenue Bannerman.

Herbert Jones, conducteur, 534, avenue Riverton.

Percy Ellor, avocat, 314, boulevard Inkster.

J.-L. Wigington, surintendant, 176, avenue Johnson.

John McCrum, ingénieur mécanicien, 493, rue Charles.

Matthew Popovich, éditeur.

SACRE-COEUR

Le bazar bat son plein

Le bazar de la paroisse du Sacré-Coeur, qui s'est ouvert hier, est maintenant en pleine activité et durera toute la semaine. C'est un magnifique succès qui se prépare, à en juger par l'enthousiasme du début et les préparatifs extraordinaires qui ont été faits.

Les organisateurs et les organisatrices, sous la direction de M. Dostert, président de la Saint-Jean-Baptiste, se sont vraiment surpassés. Aussi est-ce un vrai régal qui attend le visiteur à son entrée dans la salle. Celle-ci est décorée avec un goût artistique très sûr et la disposition des différents comptoirs, aussi bien que la variété des objets que l'on y trouve, ne laisse absolument rien à désirer. Il est inutile d'ajouter que les vendeuses sont irrésistibles et que leur amabilité n'a d'égal que leur zèle pour les oeuvres de la paroisse. Les dames et les jeunes filles du Sacré-Coeur jouissent sur ce point d'une réputation justement méritée.

A cette époque de l'année où l'achat des étrennes du jour de l'an devient un sérieux problème, une visite au bazar vous fera trouver la solution désirée. Vous y trouverez une foule d'objets pouvant convenir pour cadeaux du jour de l'an et à des prix très abordables.

Rappelons que le bazar reste ouvert jusqu'à samedi soir. Le tirage des différents articles mis en loterie se fera mardi prochain, après la partie de cartes.

• • •

Augmentation de la production laitière

La lettre-nouvelle fédérale du 10 septembre sur l'industrie laitière donne, dans ses notes sur le contrôle des vaches laitières, deux exemples d'une augmentation remarquable de production. Une des vaches en question est à l'école d'agriculture d'Oka, Qué. A cet établissement, en 1920, 44 vaches ont donné une moyenne de 6,733 livres de lait et 257.7 livres de gras de beurre. En 1920 onze vaches ont produit 300 livres de gras; en 1922, trente vaches ont donné 300 livres de gras de beurre. En 1922 la moyenne pour les dix meilleures vaches était de 10,811 livres de lait et 409 livres de gras de beurre. Le troupeau se compose de vaches Ayrshires et Canadiennes. Le deuxième exemple est à Blenheim dans le comté de Kent, Ontario.

En 1920 les dix meilleures vaches de M. C.-E. Rowe ont donné 7,468 livres de lait et 246.5 livres de gras de beurre; en 1922, onze vaches ont donné 10,235 livres de lait et 346.4 livres de gras. Cette augmentation pour le troupeau de M. Rowe s'est montée à plus de 1,100 livres de gras de beurre pendant l'année, lesquelles évaluées à 35 sous la livre, représentent une somme de $385. Comme le dit la lettre nouvelle, "Tout propriétaire peut accroître la production par vache dans son troupeau, pourvu qu'il contrôle la production de chaque bête afin d'être en mesure d'éliminer les mauvaises laitières."

La loquacité féminine

Je continue tout doucement ma petite enquête sur ce sujet que je rappelle: Pourquoi, et dans tout l'univers, les femmes disent-elles plus de paroles que les hommes?

J'ai publié l'avis de ceux qui nient. Il faut savoir être impartial. Mais ils sont l'exception. La réalité de la question n'est guère discutée. Et les femmes mêmes en sont d'accord.

J'ai reçu des réponses remarquables; car, si d'aucuns ont considéré mon enquête comme une amusette d'automne, de célèbres physiologistes ont pris le problème au sérieux. Je garde pour la bonne bouche ces commentaires savants.

Mais voici résumées deux explications, dont on pensera ce qu'on voudra...

"Les femmes sont plus bavardes que les hommes, uniquement parce que "parler" les fatigue moins. Elles ont les cordes vocales plus courtes que celles des hommes. Il faut moins d'air, proportionnellement, pour faire vibrer ces cordes. Une basse dépense plus de force qu'un soprano. C'est pourquoi les enfants, dont les cordes vocales sont encore plus petites, parlent et chantent sans arrêt. Les gens fatigués ne parlent pas. L'effort pour parler étant plus grand chez les hommes, ils parlent moins pour ne pas se fatiguer. C'est la loi du moindre effort."

Tel est l'avis d'une femme. En voici un autre, d'un homme:

"Les impressions féminines ne pénétrant généralement pas dans les centres profonds où s'élaborent les pensées réfléchies, l'activité psychologique, chez la femme, fait retour plus prompt et se dépense plus facilement en expressions parlées..."

Je ne prends naturellement pas parti dans cette querelle. Je ne suis qu'un intermédiaire. Je pense cependant que j'ai, dans mon petit stock, des réponses plus satisfaisantes. La première de celles que je viens de transcrire a peut-être un fond de vérité; la seconde est du type de celles qui expliquent sans expliquer... On a envie d'ajouter: "Et voilà pourquoi votre fille n'est pas muette!..."

Louis FOREST.

Dard bienfaisant

Les abeilles sont dans la vie assez bien armées et il leur arrive de le démontrer à leur corps défendant. Mais sait-on que leurs piqûres ont été, en certains cas, considérées non seulement comme non douloureuses, mais comme bienfaisantes? Avant la guerre, un docteur les préconisait comme un moyen thérapeutique contre l'arthrite déformante, classée parmi les maux incurables. Le traitement consistait à se faire piquer au siège du mal. Alors que pour les personnes bien portantes il y a céphalagie, frissons, vertige, pulsations cardiaques, il y aurait, au contraire, soulagement immédiat pour les arthitiques. L'intoxication serait remède naturel. La cure par piqûres d'abeilles nous réconcilierait avec leur dard. Elles voisineraient ainsi avec les sangsues dans l'arsenal de la pharmacie, encore riche de moyens simples.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30